



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-22 novembre 2024

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 9 juillet 2024	WFP/EB.2/2024/7-A/2/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Colombie (2025-2028)

Durée	1 ^{er} janvier 2025-31 décembre 2028
Coût total pour le PAM	592 616 675 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

La Colombie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, dont l'économie occupe le quatrième rang en Amérique latine. C'est aussi l'un des pays du monde où les inégalités sont les plus répandues, des disparités sociales et économiques étant profondément ancrées entre groupes sociodémographiques, ainsi qu'entre zones urbaines et zones rurales.

La violence et les répercussions du conflit armé, les activités économiques illégales qui prospèrent de manière disproportionnée dans les zones rurales, les crises provoquées par les phénomènes climatiques extrêmes, ou encore la récente pandémie, auxquels s'ajoutent une crise des prix alimentaires et une migration de masse, sont autant de facteurs qui ont des répercussions profondes sur la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier parmi les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. D'après les estimations, 25 pour cent de la population se trouvent en situation d'insécurité alimentaire.

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Amérique latine et Caraïbes
courriel: lola.castro@wfp.org

M. N. Grede
Directeur de pays
courriel: nils.grede@wfp.org

Le présent plan stratégique de pays a été établi conformément aux priorités énoncées dans le plan national de développement pour 2022-2026 et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et est fondé sur l'approche dite du triple lien (ou nexus), afin d'instaurer des synergies entre les diverses dimensions (action humanitaire, développement et paix) des interventions menées à des fins stratégiques ou dans le cadre des programmes, ainsi que sur des approches de nature à transformer les relations entre femmes et hommes, à faire évoluer la perception des différences ethniques et à favoriser l'inclusion. Le plan stratégique de pays repose sur une analyse des problèmes et des lacunes recensés dans l'action menée pour éliminer la faim et la malnutrition en Colombie, tient compte des atouts propres au PAM et privilégie le renforcement des capacités des institutions et des communautés en matière de gestion des risques, d'adaptation aux changements climatiques et de restauration des écosystèmes, ainsi que l'amélioration de la protection sociale – pour la doter d'une dimension nutritionnelle et la rendre plus réactive face aux chocs – et des systèmes alimentaires – pour les rendre durables et résilients – en vue de contribuer à la concrétisation progressive du droit humain à l'alimentation, à l'appui du plan national de développement.

Le plan devrait se traduire par quatre effets directs:

- *Effet direct 1:* D'ici à 2028, les populations touchées par l'insécurité alimentaire et une crise en Colombie peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels urgents, et disposent des capacités et des ressources voulues pour se préparer aux chocs, les anticiper, y faire face et s'en relever, le climat régnant dans le pays étant plus sûr, plus inclusif et plus paisible.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2028, les populations vulnérables en zones rurales et urbaines en Colombie voient leur situation s'améliorer sur les plans de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et de l'éducation, ont accès à des programmes d'alimentation scolaire plus performants et bénéficient de systèmes de protection sociale renforcés.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2028, les populations vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones urbaines et rurales, notamment les déplacés et les victimes de conflit, les personnes qui contribuent au processus de paix, les migrants, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les personnes touchées par des chocs et des facteurs de perturbation liés au climat, entre autres, voient leurs capacités d'adaptation, leurs moyens d'existence et leurs possibilités d'inclusion socioéconomique améliorés et bénéficient de systèmes alimentaires résilients, durables et inclusifs.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2028, les institutions gouvernementales, la société civile et les partenaires de l'aide humanitaire et du développement bénéficient de services qui leur permettent d'atteindre de manière effective et efficiente les objectifs définis pour les programmes qu'ils mettent en œuvre.

Le PAM œuvrera en coordination stratégique et opérationnelle étroite avec le Gouvernement et forgera des partenariats dans l'ensemble de la société avec des institutions nationales et locales, des établissements universitaires, des organisations non gouvernementales, des organisations communautaires, d'autres entités des Nations Unies, des partenaires et le secteur privé.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Colombie (2025-2028) (WFP/EB.2/2024/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 592 616 675 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Avec une superficie de 1 142 748 km² et une population de 52,2 millions d'habitants, la Colombie occupe le quatrième rang par la taille en Amérique du Sud, et la quatrième place sur le plan de l'économie en Amérique latine. C'est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Selon l'indice de développement humain, son score est de 0,758 – mais de 0,568 après correction en fonction des inégalités¹.
2. Les habitants du pays ont pour la plupart un âge compris entre 18 et 64 ans²; 51,2 pour cent sont des femmes, près d'un quart ont moins de 14 ans et 84,2 pour cent vivent en zone urbaine. La Colombie compte au moins 115 peuples autochtones et on y parle 69 langues vernaculaires. Quelque 4,4 pour cent de la population se considèrent comme autochtones; 9,3 pour cent sont noirs, afro-colombiens, Raizal ou Palenqueros; 0,01 pour cent sont des Roms³. Environ 6,3 pour cent des habitants souffrent d'une forme de handicap⁴; 1,3 pour cent ont une orientation sexuelle, une identité de genre, une forme d'expression du genre ou des caractéristiques sexuelles diverses⁵.
3. La Colombie est l'un des pays du monde où les inégalités sont les plus marquées: l'indice de Gini s'établit à 54,8⁶ et 36,6 pour cent de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Les taux de pauvreté dans les petites et moyennes zones urbaines et rurales (45,9 pour cent) sont plus élevés que dans les grandes villes (33,8 pour cent)⁷; plus de 6,6 millions d'habitants (12,9 pour cent) subissent une pauvreté multidimensionnelle. Le pays se heurte à des difficultés considérables pour surmonter les obstacles qui empêchent certains groupes sociodémographiques (notamment les femmes, les peuples autochtones et d'ascendance africaine, les populations rurales et les personnes handicapées) d'accéder aux débouchés économiques, et c'est parmi les peuples autochtones et d'ascendance africaine vivant dans des zones rurales et les ménages ayant à leur tête une femme que l'on enregistre les taux de pauvreté les plus élevés^{8,9}. La pauvreté se répercute directement sur la sécurité alimentaire, qui touche de façon disproportionnée les femmes et les filles: pour des raisons culturelles ou dans les situations de crise, ce sont elles qui ont parfois le plus de difficultés à accéder à l'alimentation au sein des ménages.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2024. *Human Development Report 2023/2024. Breaking the gridlock Reimagining cooperation in a polarized world*.

² Département administratif national de statistique de la Colombie (DANE). 2023. Page Web sur la [composition de la population en Colombie](#) (en espagnol uniquement).

³ DANE. 2018. Groupes ethniques – renseignements techniques (non disponible en ligne).

⁴ DANE. [Site Web sur le recensement général 2005](#) (en espagnol uniquement).

⁵ DANE. 2023. *Boletín Técnico: Mercado laboral de la población LGBT, año móvil febrero 2022 - enero 2023*.

⁶ Banque mondiale. [Données: Colombie](#) (2022).

⁷ DANE. 2023. *Pobreza monetaria: Resultados 2022*. Données officielles disponibles les plus récentes sur la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle.

⁸ DANE. 2023. *Boletín Técnico: Pobreza multidimensional en Colombia, año 2022*. Données officielles disponibles les plus récentes sur la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle.

⁹ DANE, Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer (CPEM) et Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. 2022. *Mujeres y hombres: Brechas de género en Colombia*.

4. Le pays fait face à une crise humanitaire complexe caractérisée par la convergence de facteurs historiques et structurels, tels que la violence intérieure, les déplacements forcés, la présence généralisée de groupes armés non étatiques illégaux, et de facteurs conjoncturels, comme la crise migratoire mixte en cours, les catastrophes liées au climat, les effets persistants des chocs socioéconomiques provoqués par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et un taux élevé d'inflation associé à une hausse des prix alimentaires. Ces crises se superposent souvent, avec un impact amplifié sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans de telles circonstances, les femmes et les filles se heurtent parfois à d'autres types de problèmes, car les crises humanitaires liées aux conflits et aux déplacements forcés exacerbent des préoccupations préexistantes touchant aux inégalités entre femmes et hommes, à la violence fondée sur le genre et au harcèlement sexuel.
5. Il a été estimé que le conflit armé avait eu des répercussions directes sur 9,7 millions de personnes, dont 8,6 millions ont été déplacées sous la contrainte¹⁰. En dépit des efforts consentis aux fins de la paix, la présence croissante de groupes armés non étatiques et d'organisations criminelles, en particulier dans les zones rurales du littoral du Pacifique et dans les régions frontalières, a conduit à une intensification de la violence. En 2023, malgré une réduction de 14 pour cent des restrictions imposées aux déplacements et une diminution de 23 pour cent des déplacements de masse par rapport à l'année précédente, on estime que 88 007 personnes ont été soumises à des restrictions totales de déplacement et que plus de 63 000 personnes ont été contraintes de se déplacer en raison de menaces et d'affrontements entre groupes armés non étatiques et organisations criminelles¹¹. Les communautés autochtones ou d'ascendance africaine, ainsi que les enfants et les femmes en général, subissent d'une manière disproportionnée les répercussions humanitaires des conflits armés et des catastrophes¹².
6. La Colombie se place au troisième rang mondial pour ce qui est de la diversité biologique. Toutefois, ses écosystèmes sont menacés par la dégradation de l'environnement, la déforestation, la pollution, la perte de biodiversité et d'autres phénomènes d'origine anthropique ou naturelle¹³. Le pays est constamment exposé aux effets des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, et se classait en 2023 au cinquième rang selon l'indice mondial des risques climatiques¹⁴, puisque 84 pour cent de la population et 86 pour cent des actifs étaient exposés à deux facteurs de risque, voire davantage, notamment les inondations, les séismes, les sécheresses et les cyclones¹⁵. Les facteurs environnementaux et les changements et la variabilité climatiques sont à l'origine de 11 pour cent des situations d'urgence humanitaire touchant le pays. À mesure que le phénomène La Niña se transforme en El Niño, quelque 2,9 millions de personnes sont confrontées à un risque croissant de sécheresse et exposées à toutes les conséquences de celle-ci, notamment les pertes de récoltes, de cheptel et de moyens d'existence¹⁶.

¹⁰ Gouvernement colombien et Unidad para las Víctimas. [Site Web sur le registre unique de victimes](#) (consulté le 9 avril 2024) (en espagnol uniquement).

¹¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). 2024. [Informe: Tendencias e Impacto Humanitario en Colombia 2023](#).

¹² OCHA. 2024. [Plan de respuesta a prioridades comunitarias. Colombia](#).

¹³ Équipe de pays des Nations Unies pour la Colombie. 2023. Analyse commune de pays (non disponible en ligne).

¹⁴ Bündnis Entwicklung Hilft. 2023. [WorldRiskReport 2023](#).

¹⁵ Groupe de la Banque mondiale. Portail de connaissances sur les changements climatiques à l'intention des praticiens et des décideurs, [page Web sur la Colombie](#) (en anglais uniquement).

¹⁶ OCHA. 2024. [Plan de respuesta a prioridades comunitarias. Colombia](#).

7. Depuis 2017, l'intensification des flux migratoires mixtes en provenance de divers pays rejait notablement sur la Colombie, qui constitue à la fois une destination permanente et l'un des principaux pays de transit en direction de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord. Il a été estimé que 2,9 millions de personnes en provenance de la République bolivarienne du Venezuela seraient en Colombie en 2024; parmi elles, 1,85 million bénéficient déjà du statut de protection temporaire. Il est aussi prévu pour cette même année que 613 000 personnes transitent par la Colombie pour se rendre dans d'autres pays¹⁷. Les migrants sont victimes de violence, de discrimination, de xénophobie, de recrutement forcé et de traite, et les filles et les adolescents sont les groupes les plus exposés aux violences sexuelles¹⁸.
8. Le pays connaît encore des difficultés notables s'agissant de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, et occupe le 95^e rang sur 193 pays selon l'indice d'inégalité de genre¹⁹. La situation défavorable des femmes, telle que révélée par des indicateurs économiques clés comme la participation sur le marché du travail (l'écart entre les taux d'emploi respectifs des hommes et des femmes étant de 25 points de pourcentage²⁰), les types d'emploi occupés, les revenus tirés du travail, l'accès à la protection sociale, l'inclusion financière et la propriété foncière, devient encore plus marquée lorsqu'elle est corrélée à des facteurs comme l'âge, le niveau d'instruction, l'exercice d'une activité non rémunérée, le lieu de résidence et l'appartenance ethnique déclarée, ce qui alimente une dynamique d'accumulation des inégalités. En conséquence, c'est parmi les femmes que l'on enregistre les taux les plus élevés de malnutrition, de surcharge pondérale et de prévalence des maladies non transmissibles chroniques²¹. Une adolescente âgée de moins de 19 ans sur cinq a déjà été au moins une fois enceinte, et s'est alors souvent heurtée à la violence sexiste, ainsi qu'à des difficultés pour rester scolarisée et obtenir une alimentation adéquate.
9. Le conflit exacerbe la violence fondée sur le genre²². Au 1^{er} janvier 2024, l'organe national responsable de l'appui aux victimes du conflit et de leur indemnisation avait recensé 39 990 victimes de crimes contre la liberté et l'intégrité sexuelles²³. La présence de groupes armés non étatiques se traduit également par des restrictions de la liberté d'expression des personnes qui ont une orientation sexuelle, une identité de genre, une forme d'expression du genre ou des caractéristiques sexuelles diverses, ainsi que par la perpétration d'actes de violence à leur encontre²⁴. Le féminicide, l'expression la plus extrême de la violence fondée sur le sexe, est répandu, 525 cas ayant été répertoriés en 2023²⁵. La violence fondée sur le genre et l'insécurité alimentaire sont étroitement liées et ont pour effet d'exacerber les facteurs de stress psychologique et les carences en nutriments, notamment l'anémie, parmi les femmes et les enfants.

¹⁷Plateforme de coordination interinstitutions pour les réfugiés et les migrants en provenance du Venezuela (R4V). 2023. *Plan De Respuesta Para Refugiados Y Migrantes. Actualización 2024*.

¹⁸ Office for Foreign Disaster Assistance de l'Agence des États-Unis pour le développement international. 2020. *Health services inequalities affecting the Venezuelan migrant and refugee population in Colombia*.

¹⁹ PNUD. 2024. *Human Development Report 2023/2024. Breaking the gridlock Reimagining cooperation in a polarized world*.

²⁰ DANE. 2024. *Boletín Técnico: Mercado laboral según sexo, trimestre móvil diciembre 2023 - febrero 2024*.

²¹ Institut colombien pour le bien-être familial. 2015. *Encuesta Nacional de la Situación Nutricional (ENSIN) 2015*. Il s'agit des données les plus récentes.

²² Comisión para el Esclarecimiento de la Verdad, la Convivencia y la No Repetición. 2022. *Mi cuerpo es la verdad: Experiencias de mujeres y de personas LGBTIQ+ en el conflicto armado*.

²³ Gouvernement colombien et Unidad para las Víctimas. 2023. *Site Web sur le registre unique de victimes* (consulté le 6 mars 2024) (en espagnol uniquement).

²⁴ Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. 2023. *Situation des droits de l'homme en Colombie: Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*.

²⁵ Observatoire colombien des féminicides. *Rapport annuel de 2022*.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

10. Une commission interinstitutionnelle de haut niveau a été créée en Colombie, avec pour mission de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, en 2018, les objectifs de développement durable (ODD) ont été inscrits dans la politique nationale, avec laquelle les plans nationaux et territoriaux de développement ont été harmonisés. Cela a rendu possibles des progrès décisifs en matière de suivi et de contrôle – élaboration de méthodes spécifiques de communication de l'information, présentation de trois rapports nationaux volontaires, création d'une plateforme multipartite pour les ODD et mesure de la contribution du secteur privé.
11. En dépit de ces progrès, de multiples facteurs compromettent la réalisation du Programme 2030. Selon le rapport annuel le plus récent sur la mise en œuvre des ODD, le pays a enregistré une progression globale de 59 pour cent, les avancées les plus nettes ayant été obtenues pour les ODD 12 et 14, tandis que les ODD 1, 2, 3 et 13 affichent des retards importants. S'agissant de l'ODD 2, la progression a marqué le pas et, parmi tous les ODD, il représente l'objectif au titre duquel la Colombie a accompli le moins de progrès²⁶.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

12. *Accès à l'alimentation.* Bien que la sous-alimentation ait reculé de près de moitié au cours des deux dernières décennies²⁷, 25 pour cent de la population demeurent aux prises avec l'insécurité alimentaire²⁸, c'est-à-dire que 13 millions de personnes n'ont pas un accès satisfaisant à l'alimentation et ne peuvent répondre à leurs besoins élémentaires, certains groupes sociodémographiques, comme les victimes de conflit, les personnes d'ascendance africaine, les membres des peuples autochtones, les travailleurs informels, les ménages avec à leur tête une personne non instruite ou sous-instruite et les femmes seules, étant particulièrement touchés. Les migrants souffrent eux-mêmes d'un degré élevé d'insécurité alimentaire²⁹.
13. La faim procède d'une combinaison de facteurs structurels, tels que la pauvreté, les inégalités et la violence, et de facteurs conjoncturels, tels que les répercussions de la pandémie de COVID-19 et celles de la crise en Ukraine (qui a conduit à l'augmentation des prix des combustibles, des intrants agricoles et des principales céréales importées), le taux d'inflation³⁰, le coût des aliments, les catastrophes et les aléas climatiques. D'après les estimations, en 2024, 7,3 millions de personnes souffriront d'insécurité alimentaire et nutritionnelle³¹.

²⁶ Gouvernement colombien. 2024. *2024: Informe anual de avance en la implementación de los ODS en Colombia*.

²⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et al. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain*.

²⁸ PAM. 2024. *Evaluación de la seguridad alimentaria para la población colombiana 2024*.

²⁹ PAM. 2022. *Evaluación de seguridad alimentaria a migrantes y comunidades de acogida en Colombia*.

³⁰ L'inflation a ralenti l'année dernière, passant de 13,25 pour cent en janvier 2023 à 8,35 pour cent en janvier 2024 (source: DANE. 2024. *Comunicado de Prensa*), mais la hausse des prix des denrées alimentaires a ébranlé la sécurité alimentaire au cours des dernières années.

³¹ OCHA. 2024. *Plan de respuesta a prioridades comunitarias. Colombia*.

14. *Élimination de la malnutrition.* Les tendances en matière de nutrition observées parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois demeurent préoccupantes: 11,2 pour cent d'entre eux souffrent d'un retard de croissance³², 25 pour cent d'anémie³³, 1,6 pour cent d'émaciation et 6,2 pour cent de surpoids³⁴. Des données portant sur 2023 font apparaître une augmentation de 14 pour cent du taux de prévalence de la malnutrition aiguë par rapport à 2022³⁵. Dans les départements ruraux peuplés de groupes ethniques divers, comme le Vichada, le Chocó et La Guajira, le taux de mortalité due à la malnutrition est supérieur de 8 à 13 fois au taux national³⁶. On constate aussi que les taux de malnutrition aiguë enregistrés parmi les enfants migrants sont supérieurs à la moyenne nationale, compris entre 2,8 pour cent pour les migrants permanents et 5,2 pour cent pour les migrants en transit³⁷.
15. Vingt-deux pour cent des adultes sont obèses et cette tendance s'intensifie³⁸. La surcharge pondérale touche 37,2 pour cent des femmes et 38,4 pour cent des hommes, mais l'obésité est plus répandue parmi les femmes (22,4 pour cent) que parmi les hommes (14,4 pour cent). En revanche, une femme enceinte âgée de 13 à 49 ans sur cinq souffre d'anémie et, dans plus de 50 pour cent des cas, la cause en est une carence en fer, phénomène plus fréquemment observé dans les zones rurales. Les femmes autochtones ou d'ascendance africaine sont souvent les plus touchées par la malnutrition chronique. Vingt-huit femmes autochtones sur 100 et 24,5 pour cent des femmes d'ascendance africaine souffrent d'anémie³⁹.
16. Entre 2019 et 2022, le coût d'une alimentation nutritive a augmenté de plus de 60 pour cent, ce qui la rend inabordable pour 39 pour cent des ménages, et 13 pour cent ne peuvent même pas se procurer les aliments répondant uniquement aux besoins énergétiques, qui coûtent entre deux et trois fois moins cher⁴⁰.
17. *Productivité et revenus des petits exploitants.* Le secteur agroalimentaire représente 26 pour cent des emplois, mais les salaires y sont faibles et inférieurs de 30 pour cent en moyenne au salaire minimum⁴¹. Dans les zones rurales, l'agriculture qui est le principal secteur d'activité fournit du travail à 84,5 pour cent de la population active. Seuls 36,1 pour cent des femmes rurales sont présentes sur le marché du travail, ce qui représente un écart de 36,9 points de pourcentage par rapport aux hommes, et le chômage frappe davantage les femmes (14,9 pour cent) que les hommes (7 pour cent)⁴², une situation qu'exacerbent l'origine ethnique, l'âge, le handicap et d'autres facteurs. Toutefois, les emplois y sont le plus souvent informels et la couverture assurée par la sécurité sociale est faible, aussi les revenus

³² FAO et al. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain.*

³³ Institut colombien pour le bien-être familial. 2015. *Encuesta Nacional de la Situación Nutricional (ENSIN) 2015.* Il s'agit des données les plus récentes.

³⁴ FAO et al. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain.*

³⁵ Institut national de santé de la Colombie. 2023. *Page Web sur la surveillance de la malnutrition aiguë modérée et sévère chez les enfants de moins de 5 ans* (en espagnol uniquement).

³⁶ Institut national de santé de la Colombie. 2023. *Informe de evento: Vigilancia integrada de las muertes en menores de 5 años por Infección Respiratoria Aguda (IRA), Enfermedad Diarreica Aguda (EDA) o Desnutrición Aguda (DNT).*

³⁷ PAM. 2023. *Evaluación de seguridad alimentaria a migrantes y comunidades de acogida en Colombia.*

³⁸ FAO et al. 2023. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023. Urbanisation, transformation des systèmes agroalimentaires et accès à une alimentation saine le long du continuum rural-urbain.*

³⁹ Institut colombien pour le bien-être familial. 2015. *Encuesta Nacional de la Situación Nutricional (ENSIN) 2015.* Il s'agit des données les plus récentes.

⁴⁰ Bureau du PAM en Colombie. 2023. *Filling the Nutrient Gap* (non disponible en ligne).

⁴¹ FAO. 2022. *Perfil de sistemas alimentarios – Colombia. Catalizar la transformación sostenible e inclusiva de nuestros sistemas alimentarios.*

⁴² DANE. 2024. *Mercado laboral de la población campesina, diciembre 2023 - febrero 2024.*

des petits exploitants agricoles les maintiennent-ils dans une situation précaire. Les petits exploitants se heurtent à plusieurs obstacles: un accès limité et inégal à la propriété foncière; le caractère restreint des investissements publics dans l'infrastructure; un accès très faible aux technologies et à l'innovation, de même qu'à des services publics aussi essentiels que l'éducation, la santé, le logement et l'assainissement de base⁴³.

18. *Systèmes alimentaires durables.* Les systèmes alimentaires locaux sont vulnérables dans les zones rurales, où les conflits, la violence et les activités économiques illicites – culture de la coca, du pavot à opium et du cannabis, extraction minière, récolte de bois en dehors du cadre de réglementation commerciale et économique de l'État – coexistent souvent. Cela contraste avec des degrés élevés de centralisation et de concentration des flux commerciaux dans les marchés de gros des zones urbaines, au niveau national. Les conditions difficiles qui règnent en zones rurales, combinées aux effets de la variabilité du climat, de son évolution, et de la dégradation des écosystèmes et de l'environnement, entre autres facteurs, stimulent les migrations et les déplacements vers les centres urbains, réduisant d'autant le potentiel de croissance des exploitations agricoles familiales et des moyens d'existence ruraux⁴⁴. La Colombie a participé à des dialogues de portée mondiale sur les systèmes alimentaires et a publié ses propres orientations nationales pour des systèmes alimentaires durables, qui accordent la priorité à des politiques et à des programmes propres à permettre l'instauration de tels systèmes alimentaires, en harmonie avec le plan national de développement.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

19. Les progrès les plus importants dont la Colombie a rendu compte ont trait à la réalisation de l'ODD 17. Une plateforme multipartite axée sur les ODD a été créée, avec pour mission de forger des partenariats efficaces et de promouvoir à l'échelle de la société la participation, la mobilisation et la sensibilisation aux ODD, en sollicitant activement les acteurs non gouvernementaux, le secteur privé, la société civile, les organismes de coopération internationale et des entités universitaires.
20. Le PAM est un partenaire clé du Gouvernement pour ce qui est de l'exécution des ODD, en particulier les objectifs 2 et 17, au moyen d'un ensemble diversifié d'interventions et d'une collaboration axée sur le triple lien (ou nexus) entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Les travaux menés consistent à prêter assistance au Gouvernement pour anticiper les chocs et y faire face, s'agissant notamment des activités portant sur l'adaptation aux changements climatiques, l'accent étant mis sur les communautés touchées et sur le renforcement de la capacité des petits exploitants agricoles, des femmes et des groupes vulnérables de remettre en état les moyens d'existence, et à renforcer les capacités, les systèmes et les stratégies institutionnels dans les domaines intéressant l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la souveraineté alimentaire et de la nutrition.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

21. La Colombie est fréquemment touchée par des catastrophes et par des phénomènes climatiques préjudiciables, qui se combinent avec une violence structurelle et des déplacements de population sur fond d'inégalités profondes et d'autres problèmes socioéconomiques, pour se répercuter directement sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence de la population. Pour y faire face, il faut renforcer les capacités nationales en matière de concrétisation du droit à l'alimentation et adopter des approches globales dans ce domaine, à l'appui du plan national de développement. Il est possible, entre autres, d'améliorer les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et

⁴³ FAO. 2022. *Perfil de sistemas alimentarios – Colombia. Catalizar la transformación sostenible e inclusiva de nuestros sistemas alimentarios.*

⁴⁴ Ibid.

d'intervention en cas de crise (mesures d'anticipation et rétablissement rapide des moyens d'existence face aux catastrophes, notamment); de consolider le système national de protection sociale au moyen de mécanismes d'intervention en cas de situation d'urgence spécifiquement destinés aux groupes les plus vulnérables; et de promouvoir l'inclusion socioéconomique des populations vulnérables et des populations touchées, en accordant une attention particulière à la problématique femmes-hommes et à la question de l'appartenance ethnique. Les préjugés et stéréotypes socioculturels associés au genre exacerbent parfois l'insécurité alimentaire.

22. Les défis multidimensionnels posés par le double fardeau de la malnutrition, qui touchent les groupes vulnérables, requièrent des réponses à court, moyen et long termes exploitant tous les partenariats existants, y compris les alliances public-privé. De tels partenariats doivent fonctionner sur la base de ressources adéquates et fournies en temps opportun, pour qu'il soit possible de prendre des mesures à dimension nutritionnelle et porteuses de transformation, appuyées par des services et des interventions plus efficaces dans les domaines de l'éducation et de la santé. Pour régler toutes les formes de malnutrition de manière inclusive et participative, il est essentiel d'élaborer des politiques et des stratégies en matière de nutrition qui soient adaptées aux valeurs culturelles locales, et de favoriser l'instauration d'environnements scolaires sains grâce à la généralisation à tous les établissements d'un programme national d'alimentation scolaire tenant compte de la diversité, des coutumes et des cultures ancestrales locales.
23. Compte tenu de l'incidence des crises mondiales sur les prix alimentaires, ainsi que de la fragilité des systèmes alimentaires nationaux et de leur vulnérabilité marquée face aux effets des changements climatiques, il sera essentiel d'élaborer des stratégies et des politiques qui permettent aux petits exploitants agricoles, aux communautés, aux femmes rurales et aux autres acteurs compétents des filières alimentaires de consolider progressivement la résilience face aux changements climatiques et les systèmes alimentaires locaux. Le PAM pourra y concourir en renforçant les capacités nécessaires, notamment sous la forme d'une assistance et d'un appui techniques en lien avec la propriété foncière, l'accès aux ressources, aux technologies, à des services financiers et non financiers, à des marchés en état de fonctionner et à des systèmes d'information opérationnels, ainsi qu'avec l'exploitation des connaissances ancestrales et avec l'innovation.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

24. Le PAM demeure l'intervenant prédominant sur le plan humanitaire en Colombie, où il met en œuvre des programmes fondés sur l'approche du triple lien, afin de pouvoir passer de l'assistance humanitaire à la consolidation du développement et à la contribution à la paix. Son action englobe la prévention de la malnutrition; l'appui aux migrants et aux autres personnes touchées par des crises, des catastrophes et des conflits; l'alimentation scolaire; le rétablissement rapide des moyens d'existence; l'appui à l'intégration socioéconomique, l'adaptation aux changements climatiques et à l'innovation; le renforcement des capacités des communautés et des institutions.

25. L'évaluation du précédent plan stratégique de pays (PSP) pour la Colombie a mis en relief la capacité d'adaptation et de réaction du PAM face à l'évolution des circonstances. Il a été conclu qu'il avait agi en tant que partenaire fiable du Gouvernement dans le cadre de l'action menée au niveau national aux titres des interventions d'urgence, de la protection sociale, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Faisant usage de sa présence sur le terrain, ainsi que des enseignements et des éléments probants tirés de l'exécution de ses programmes, le PAM a intensifié ses interventions d'urgence ou axées sur la migration, revu à la hausse les montants alloués aux titres des repas chauds et des transferts monétaires, appuyé les programmes gouvernementaux et contribué à rendre les mécanismes de protection sociale plus souples et réactifs face aux chocs, tout en renforçant le système de protection sociale.
26. L'alliance solide du PAM avec le Gouvernement a pour effet d'accroître la cohésion des interventions de nature stratégique et de celles qui sont menées dans le cadre de programmes ou sont de nature technique, à la poursuite de l'objectif Faim zéro. Des activités novatrices dans le domaine de la protection sociale ont contribué à améliorer l'inclusion, et l'élaboration de dispositifs numériques pour les transferts monétaires et la gestion des données relatives aux bénéficiaires a accru l'efficacité et la transparence des systèmes de prestation. Une évaluation globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des migrants et de la population colombienne, réalisée en 2022, ainsi qu'une analyse destinée à combler le déficit en nutriments menée en 2023, ont été l'occasion de rassembler des données fiables qui pourront servir de base pour l'élaboration de stratégies et de politiques.
27. Les programmes du PAM axés sur la transformation des relations entre femmes et hommes et sur la protection contribuent à renforcer progressivement l'autonomisation des femmes autochtones et d'ascendance africaine, ainsi que celle des femmes ayant survécu à des actes de violence armée. On a tiré parti de la capacité des femmes rurales de se donner des moyens d'agir, et on l'a renforcée, dans le cadre d'initiatives qui seront transposées à une plus grande échelle avec les institutions nationales compétentes. Le PAM s'emploie aussi à étoffer ses capacités internes de mise en œuvre d'une approche opérationnelle tenant compte des connaissances traditionnelles lors de l'élaboration d'initiatives avec les peuples autochtones et d'ascendance africaine. Sa maîtrise de la problématique femmes-hommes et de la question de l'inclusion s'est également traduite par la mise en œuvre du programme de certification du respect de l'égalité des sexes, engagée par le bureau de pays en 2023, qui aura pour effet d'améliorer l'intégration d'approches transversales aux stades de la planification et de l'exécution des activités menées par ce bureau.
28. Le présent PSP tient compte des recommandations formulées lors de l'examen à mi-parcours et de l'évaluation du PSP pour 2021-2024: on a précisé les cadres conceptuels des effets directs stratégiques sur la base desquels sont établis des cibles, des plans et des échéanciers tenant compte des moyens des bureaux, de l'environnement opérationnel ainsi que de l'évaluation des risques et des mesures prises pour les atténuer; on a perfectionné les systèmes de gestion des connaissances pour rendre plus avisée la prise de décisions relatives aux programmes et suivre de plus près les progrès réalisés à long terme, en les mesurant à l'aune de résultats qui n'apparaissent pas clairement dans le cadre en place à l'échelle institutionnelle.

29. Le présent PSP est la traduction d'une approche globale de la préparation en vue des crises, de leur anticipation et des interventions à mener pour y riposter, s'agissant notamment d'activités de relèvement rapide à l'intention des populations touchées; de l'accent mis sur l'appui aux politiques publiques à la poursuite de l'objectif Faim zéro et pour renforcer les systèmes de nutrition et de protection sociale, dans lesquels s'inscrit le programme d'alimentation scolaire; et de l'importance accrue accordée à la résilience des moyens d'existence et des systèmes alimentaires, à l'adaptation aux changements climatiques et à la restauration des écosystèmes, ainsi qu'à la prestation de services, à la demande des partenaires, pour optimiser leurs opérations. Toutes les activités menées le sont avec pour objectif des transformations dans trois domaines: problématique femmes-hommes, inclusion et protection.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

30. Le présent PSP contribuera aux cinq transformations prévues dans le plan national de développement de la Colombie, qui concernent en particulier le droit humain à l'alimentation; la sécurité humaine et la justice sociale; la transformation productive, l'internationalisation et l'action climatique; et l'aménagement du territoire en fonction des ressources en eau et de la justice environnementale. Il contribuera aussi à d'autres cadres, politiques et stratégies en lien avec ces divers enjeux.

31. Le PSP est également en harmonie avec le Programme 2030, les ODD et les grands axes du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après, le "Plan-cadre de coopération") établi pour la Colombie: consolidation de la paix générale, sécurité humaine et justice sociale; droit humain à l'alimentation, développement rural, planification territoriale et ressources en eau; protection sociale et inclusion socioéconomique, en particulier à l'intention des populations vulnérables, des migrants et des réfugiés; et environnement, action climatique et transition énergétique propre et équitable.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

32. La ligne de visée définie pour le présent PSP a fait l'objet de consultations avec les parties prenantes, notamment le Gouvernement, d'autres organismes des Nations Unies, des entités spécialisées dans la coopération internationale et des donateurs, des organisations de la société civile et des communautés locales. Il est important de souligner que les consultations avec la société civile menées au niveau des territoires l'ont été avec des organisations de femmes, des organisations de personnes handicapées, des communautés autochtones et d'ascendance africaine, ainsi que des organisations de jeunes et de personnes représentant diverses identités de genre, le recueil de leurs contributions ayant pour but de rendre plus inclusive l'approche retenue pour le PSP.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

33. Le présent plan est fondé sur l'approche du triple lien, afin d'associer l'assistance humanitaire à des activités de développement inclusif qui complètent les efforts déployés à l'échelle nationale pour parvenir à une paix globale et relever le défi que représente l'élimination de la faim et de la malnutrition. Il est centré sur le renforcement de la capacité des communautés, des institutions et des systèmes de contribuer à l'action menée par les pouvoirs publics aux fins de la réalisation progressive du droit humain à l'alimentation. À cette fin, il est assorti de quatre effets directs.

34. Au titre de l'effet direct 1, on s'emploiera à renforcer la capacité nationale de se préparer aux crises, de les anticiper et d'y faire face, sur la base d'une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophe et en prêtant assistance aux populations touchées par un conflit, une catastrophe, un phénomène climatique extrême, la migration ou une autre forme de choc, en remettant en état leurs moyens d'existence à un stade précoce, et en appuyant les efforts déployés au niveau national en vue de la réalisation progressive du droit humain à l'alimentation.
35. Au titre de l'effet direct 2, le PAM appuiera les efforts menés à l'échelle nationale aux fins du renforcement des programmes, des politiques et des systèmes visant à atteindre l'objectif Faim zéro, notamment dans les domaines de la protection sociale, des repas scolaires et de la nutrition. Dans le cadre de ses interventions, le PAM optera pour une approche inclusive et à dimension nutritionnelle, en prenant en considération la notion d'intersectionnalité et en veillant à promouvoir des environnements alimentaires sains, une alimentation variée et une évolution de la répartition préjudiciable des rôles entre les femmes et les hommes.
36. Au titre de l'effet direct 3, on s'emploiera à renforcer la capacité des communautés, des institutions et des systèmes de consolider leur résilience et de s'adapter aux changements climatiques et aux chocs multidimensionnels, en veillant à promouvoir l'inclusion socioéconomique des groupes vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à renforcer les moyens d'existence des acteurs des systèmes alimentaires, en prêtant une attention particulière aux femmes productrices et vivant en milieu rural.
37. L'effet direct 4 reposera sur la prestation, à la demande, de services aux institutions publiques nationales et locales et aux partenaires humanitaires.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles.

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations touchées par l'insécurité alimentaire et une crise en Colombie peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels urgents, et disposent des capacités et des ressources voulues pour se préparer aux chocs, les anticiper, y faire face et s'en relever, le climat régnant dans le pays étant plus sûr, plus inclusif et plus paisible

38. Au titre de cet effet direct, le PAM appuiera l'action menée par le Gouvernement pour renforcer les capacités des institutions et des communautés de se préparer aux crises et de les anticiper, et dispensera une assistance humanitaire différenciée adaptée aux divers contextes opérationnels et culturels, afin de répondre aux besoins immédiats des populations touchées, tant directement que par l'intermédiaire des systèmes nationaux de protection sociale réactifs face aux chocs, ce qui contribuera à la réalisation progressive du droit humain à l'alimentation, à l'appui du plan national de développement. Le PAM mettra aussi au point des mesures de relèvement rapide pour contribuer en temps opportun à la restauration de l'exercice du droit humain à l'alimentation, en tenant compte de la problématique femmes-hommes, de l'appartenance ethnique et des besoins en matière de protection. Les interventions qu'il est prévu de mener au titre de cet effet direct contribueront aux efforts déployés à l'échelle nationale pour promouvoir la sécurité humaine, prendre soin de la vie humaine et favoriser la réconciliation, la coexistence et la cohésion sociale, ainsi qu'à la réalisation du programme national visant à instaurer une paix globale.

Effet direct stratégique du PAM

39. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

40. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

41. L'effet direct 1 du PSP concorde avec les transformations 1, 2 et 3 énoncées dans le plan national de développement, qui concernent l'aménagement du territoire en fonction des ressources en eau et de la justice environnementale, la sécurité humaine et la justice sociale, et le droit humain à l'alimentation, ainsi qu'avec les grands axes du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable portant sur le droit humain à l'alimentation, le développement rural, l'aménagement du territoire et les ressources en eau, et l'environnement, l'action climatique et une transition énergétique propre et équitable.

Produits escomptés

42. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:
- Produit 1.1: Les institutions gouvernementales et les communautés bénéficient de procédures qui renforcent leur capacité de se préparer aux situations d'urgence, de les anticiper et d'y faire face, grâce à une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophe.
 - Produit 1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation.
 - Produit 1.3: Les personnes touchées par une crise bénéficient de mesures visant à faciliter la remise en état rapide de leurs moyens d'existence.

Activités essentielles

Activité 1: Contribuer – au bénéfice des communautés et des institutions gouvernementales – au renforcement des capacités du pays en matière de préparation aux risques et de gestion des risques, en prenant, si nécessaire, des mesures d'anticipation axées sur le relèvement rapide, et en dispensant une assistance alimentaire et nutritionnelle directement, ou par l'entremise des systèmes de protection sociale, aux populations exposées à une crise ou touchées par une crise, selon une approche prenant en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes-hommes et les enjeux interculturels

43. Le PAM appuiera l'action menée au niveau national aux fins de la préparation et de l'anticipation en vue des crises provoquées par les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes liées au climat, mais aussi les activités des groupes armés non étatiques illégaux et les migrations, pour y riposter et promouvoir la remise en état rapide des moyens d'existence, le cas échéant. Le renforcement des capacités institutionnelles, notamment la prestation d'une assistance technique, facilitera la conception d'outils de gestion, ainsi que de plateformes et de systèmes innovants d'alerte rapide prenant en compte de multiples risques, et appuiera la réalisation et la diffusion d'analyses de données, en fonction des capacités et des technologies existantes à l'échelle mondiale dont le PAM pourra disposer, les mécanismes de coordination interinstitutions, et le renforcement des mécanismes d'intervention face aux crises intégrés aux systèmes de protection sociale.
44. En coordination avec les institutions nationales compétentes, le PAM fournira une assistance alimentaire et nutritionnelle non assortie de conditions pour répondre aux besoins élémentaires des personnes exposées à des phénomènes météorologiques extrêmes ou touchées par de tels phénomènes, des communautés déplacées ou confinées, des victimes de conflit, des ex-combattants en phase de réintégration socioéconomique, des migrants et des communautés d'accueil, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines touchées de longue date par la violence ou par des phénomènes météorologiques préjudiciables, ou dans lesquelles transitent des migrants, sur la base d'une approche tenant compte des enjeux intersectionnels, une attention particulière étant accordée aux filles, aux garçons, aux jeunes, aux femmes, aux communautés ethniques et aux personnes handicapées.

45. Le choix de la modalité de transfert se fera en fonction de l'analyse du contexte et de l'évaluation des besoins, afin qu'elle soit appropriée d'un point de vue culturel, inclusive, participative, différenciée et prenne en compte la problématique femmes-hommes. Des interventions axées sur l'assistance alimentaire et la protection des moyens d'existence seront mises au point en amont de la survenue de crises prévisibles. L'assistance sera fournie de préférence au moyen de transferts de type monétaire, mais pourra aussi inclure en guise de stratégie d'intervention rapide l'assistance alimentaire en nature (assortiments alimentaires ou repas chauds adaptés en fonction du public cible), assurée directement ou par l'intermédiaire des systèmes nationaux de protection sociale. Le PAM fournira des repas scolaires et des rations à emporter aux enfants migrants et aux autres enfants touchés par une crise et à leurs familles, par l'intermédiaire des établissements scolaires.
46. Le PAM œuvrera avec les communautés au renforcement de leurs capacités et de leurs ressources dans l'optique de la remise en état rapide des moyens d'existence, en privilégiant les cultures à cycle court et l'élevage de petits animaux, de sorte que, dans un bref laps de temps, elles puissent reprendre une production minimale qui leur garantisse un accès à l'alimentation et favorise la transition de l'assistance humanitaire vers une production dont elles aient la maîtrise, en corrélant les activités menées avec celles qui le seront au titre de l'effet direct 3, pour promouvoir l'inclusion socioéconomique des groupes considérés comme prioritaires et l'appui aux petits exploitants agricoles, chaque fois que ce sera possible. Dans sa démarche, le PAM tiendra compte des obstacles liés à la problématique femmes-hommes. En outre, il élaborera des stratégies d'éducation et de communication pour générer des connaissances et consigner les bonnes pratiques en matière d'alimentation et de nutrition, mais aussi contribuer à prévenir la xénophobie, la violence et la discrimination, et à faire évoluer la répartition préjudiciable des rôles entre les femmes et les hommes.
47. En partenariat avec le Gouvernement, le PAM reconduira les "unités mobiles", fruits d'une stratégie interinstitutionnelle dont le but est de prêter assistance et de fournir des orientations dans une optique intégrée aux victimes du conflit armé, et d'apporter un soutien psychosocial et nutritionnel de portée générale aux filles, aux garçons, aux adolescents et à leurs familles, aux femmes enceintes ou allaitantes, aux peuples autochtones ou d'ascendance africaine, aux victimes du conflit et aux personnes touchées par les catastrophes naturelles.

Partenariats

48. L'action menée le sera en coordination avec le Gouvernement dans le cadre du système de coopération internationale de la Colombie, s'agissant en particulier des services responsables de l'indemnisation des victimes et de la gestion des risques de catastrophe; des départements responsables de la planification, de la prospérité sociale et de la migration; des services spécialisés dans l'alimentation scolaire; des ministères responsables de l'égalité, des affaires étrangères, de l'agriculture et du développement rural, ainsi que de l'environnement et du développement durable; de l'organisme responsable de la réintégration socioéconomique des ex-combattants; et des autorités locales. On continuera de travailler avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire, les plateformes de coordination et le groupe interorganisations des Nations Unies sur les flux migratoires mixtes, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes et des entités du secteur privé.

Hypothèses

49. Le PAM continue de bénéficier de la considération nécessaire et de disposer des capacités opérationnelles indispensables pour être en mesure de se rendre dans les zones touchées par une crise. Le Gouvernement souhaite poursuivre le renforcement de ses capacités et systèmes en matière de préparation aux situations d'urgence, d'anticipation et d'intervention en cas de crise, et la communauté des donateurs contribue au financement de l'appui fourni aux populations touchées. Les organismes gouvernementaux à divers niveaux et la communauté humanitaire se coordonnent pour assurer la complémentarité des efforts déployés et la cohésion de l'action menée.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

50. Un plan de transfert des responsabilités par phases sera conçu et arrêté d'un commun accord, en harmonie avec les stratégies visant à renforcer la capacité opérationnelle du Gouvernement et des systèmes permettant de se préparer aux crises, de les anticiper et d'y faire face en temps voulu, s'agissant notamment de l'appui aux institutions qui aident les communautés à améliorer leurs propres capacités en vue d'un relèvement rapide, l'accent étant mis sur la réduction des disparités entre femmes et hommes.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations vulnérables en zones rurales et urbaines en Colombie voient leur situation s'améliorer sur les plans de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et de l'éducation, ont accès à des programmes d'alimentation scolaire plus performants et bénéficient de systèmes de protection sociale renforcés

51. Le PAM apportera son appui au Gouvernement aux fins du renforcement de la capacité des institutions d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des programmes visant la réalisation progressive du droit humain à l'alimentation, à l'appui du plan national de développement⁴⁵, et au renforcement des systèmes de protection sociale, sur la base d'une approche inclusive, réactive face aux chocs et adaptée au contexte culturel et aux spécificités ethniques. Le PAM appuiera le programme national d'alimentation scolaire et privilégiera des interventions de portée générale visant à améliorer l'état nutritionnel des enfants en bas âge, élaborera des stratégies pour favoriser des habitudes alimentaires saines et contribuera à la concrétisation de l'égalité des sexes dans la conduite de la vie quotidienne. Ce faisant, le PAM apportera son concours à la réduction des inégalités structurelles, au renforcement du capital humain du pays et à la progression de celui-ci vers l'accomplissement de l'ODD 2, au bien-être accru pour la population, à l'atténuation des différends qui sont sources de conflit, et à l'appui à la consolidation de la paix.

Effet direct stratégique du PAM

52. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

53. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

⁴⁵ En outre, en application des dispositions de l'alinéa 1.3.4 du Point 1 de l'Accord de paix, le Gouvernement a établi que, compte tenu de la mise en œuvre du Système spécial pour la garantie progressive du droit à l'alimentation, l'obligation de garantir progressivement le droit à une alimentation saine, nutritive et appropriée au contexte culturel serait instaurée, avec pour objectif d'éliminer la faim et, dans cette optique, de promouvoir la disponibilité, l'accessibilité et la consommation d'aliments nutritifs en quantité suffisante.

Harmonisation avec les priorités nationales

54. L'effet direct 2 du PSP concorde avec le plan national de développement, en particulier les transformations 2 (sécurité humaine et justice sociale) et 3 (droit humain à l'alimentation) qui y sont énoncées. Il est également en harmonie avec le Programme 2030 et les ODD, ainsi qu'avec les grands axes du Plan-cadre de coopération portant sur le droit humain à l'alimentation, le développement rural, l'aménagement du territoire et les ressources en eau, et la protection sociale et l'inclusion socioéconomique, en particulier à l'intention des populations vulnérables, des migrants et des réfugiés.

Produits escomptés

55. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:

- Produit 2.1: Les institutions gouvernementales et les communautés renforcent leur capacité d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre l'exécution et d'évaluer des politiques et programmes multisectoriels et de protection sociale.
- Produit 2.2: Les garçons, les filles et les jeunes bénéficient de programmes complets d'alimentation scolaire adaptés au contexte culturel, si possible exécutés en lien avec les producteurs locaux, et contribuant à la sécurité alimentaire, à l'accès à une alimentation saine et à la poursuite des études.
- Produit 2.3: La population souffrant d'insécurité alimentaire bénéficie d'un ensemble d'interventions de portée générale qui améliorent son état nutritionnel, l'accent étant mis en particulier sur la petite enfance.
- Produit 2.4: Les communautés bénéficient de l'enseignement de savoirs et de pratiques en matière d'alimentation et de nutrition, qui leur est assuré sur la base d'une approche interculturelle et territoriale, d'où une amélioration de leur sécurité alimentaire et de leur nutrition.

Activités essentielles

Activité 2: Tout au long du cycle des politiques et des programmes, renforcer la capacité des institutions et des communautés d'apporter leur appui à un système de protection sociale inclusif et à dimension nutritionnelle, et assurer une assistance alimentaire et nutritionnelle, des activités axées sur l'alimentation scolaire et des interventions visant à transformer les comportements au bénéfice des populations vulnérables, sur la base d'une approche qui prenne en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes-hommes et les enjeux interculturels

56. Le PAM œuvrera aux côtés des institutions et systèmes de protection sociale aux niveaux national et local, ainsi que d'autres acteurs compétents, pour renforcer leur capacité d'élaboration, d'expérimentation, de mise en œuvre de programmes et de politiques, ainsi que de suivi de leur exécution, en particulier pour ce qui est de l'interopérabilité des systèmes d'information et des mécanismes de ciblage et de promotion de l'inclusion sociale; une approche à dimension nutritionnelle présidera à la formulation des stratégies du PAM dans ce domaine. Le PAM aidera au recensement des problèmes d'accès au système de protection sociale dans les zones urbaines et rurales, en adoptant des approches différenciées de la problématique femmes-hommes, des changements climatiques et des questions de nature intersectionnelle, et produira des données factuelles qui contribueront à l'action menée au niveau national aux fins de l'élaboration de politiques publiques et du suivi des progrès accomplis sur la voie de l'accomplissement des ODD, en particulier l'ODD 2.

57. Le PAM continuera d'apporter son appui au Gouvernement pour la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire dans les municipalités considérées comme prioritaires. Il prêtera une assistance technique pour la formulation, la conception et l'application d'une politique nationale en matière d'alimentation scolaire, ainsi que pour l'actualisation des directives existantes et la mise au point d'interventions nutritionnelles et sanitaires acceptables d'un point de vue culturel, qui favorisent l'accès aux établissements scolaires, la poursuite des études et la réduction de l'absentéisme, ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. À la demande du Gouvernement, on pourra prévoir des interventions visant à adapter l'infrastructure scolaire au programme d'alimentation scolaire, en particulier pour ce qui est de la gestion de l'eau et de l'aménagement des cantines scolaires. Le PAM appellera de ses vœux et appuiera les initiatives qui rendent possible l'adoption de modèles d'alimentation scolaire utilisant la production locale, proposant des rations variées et stimulant l'économie locale, en corrélant l'action menée au titre de cet effet direct à l'appui fourni aux petits exploitants agricoles au titre de l'effet direct 3 et en contribuant à l'amélioration des liens entre production rurale et demande d'alimentation émanant des zones urbaines. De plus, l'infrastructure utilisée pour le programme d'alimentation scolaire pourra l'être pour distribuer des rations alimentaires aux populations touchées par une crise, ce qui permettra de lier cet effet direct à l'effet direct 1.
58. En s'appuyant sur des données factuelles, le PAM appuiera les stratégies et interventions nationales axées sur la fourniture d'une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle et de produits alimentaires complémentaires (micronutriments en poudre) pour prévenir la malnutrition parmi certains groupes particulièrement vulnérables comme les enfants âgés de 6 à 59 mois, ainsi que des aliments enrichis à haute teneur énergétique aux enfants et adolescents d'âge scolaire, aux femmes enceintes ou allaitantes, une assistance spécifique étant prévue pour les filles enceintes âgées de moins de 19 ans, le tout en coordination avec les systèmes de protection sociale et de santé; le PAM élaborera aussi des stratégies aux fins du renforcement de la capacité des communautés et des institutions de prévenir la malnutrition, continuera de prêter une assistance technique au Gouvernement en se fondant sur les conclusions de l'étude consacrée aux moyens de combler le déficit en nutriments afin de rendre plus performants les transferts assurés par l'entremise du programme *Renta Ciudadana*, et appuiera la mise en œuvre des stratégies axées sur le programme Faim zéro du Gouvernement.
59. Le PAM assurera une assistance technique à l'appui de l'élaboration de stratégies de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de pratiques alimentaires et nutritionnelles et à promouvoir des habitudes alimentaires saines, tout en visant à faire évoluer la répartition préjudiciable des rôles entre les femmes et les hommes, en mettant en avant de nouveaux concepts de la masculinité privilégiant la protection et l'intersectionnalité et en encourageant l'adoption d'une approche de la conduite de la vie quotidienne qui accorde de la valeur à l'économie domestique et en rende l'exercice plus équitable.

Partenariats

60. Le PAM travaillera en coordination avec les départements responsables de la planification nationale et de la prospérité sociale; les services responsables de l'alimentation scolaire et de l'indemnisation des victimes; les institutions chargées du bien-être et de la santé de la famille; les ministères de l'égalité, de l'éducation et de la santé; les secrétariats à l'éducation, à la planification et à l'intégration sociale; les autorités locales, les partenaires coopérants, d'autres entités des Nations Unies, des organisations de la société civile, y compris les organisations de femmes et les organisations ethniques, les organismes universitaires et les entités du secteur privé.

Hypothèses

61. Il est supposé que, compte tenu des capacités stratégiques et opérationnelles du PAM, le Gouvernement continuera de considérer celui-ci comme son partenaire de choix pour le renforcement des capacités des institutions et l'amélioration de l'efficacité des politiques et programmes, ainsi que pour la mise en œuvre des interventions liées à la protection sociale, à l'alimentation scolaire et à la nutrition. Il est également supposé que la communauté des donateurs souhaitera établir des partenariats avec le PAM pour combler les lacunes existantes.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

62. Des diagnostics reposant sur des évaluations des capacités seront établis conjointement avec les institutions nationales pour recenser les besoins existants en matière de renforcement des capacités, afin que des systèmes de protection sociale inclusifs et à dimension nutritionnelle favorisent la réalisation progressive du droit humain à l'alimentation, à l'appui du plan national de développement, dans l'optique de la réduction des disparités entre femmes et hommes; à ces fins, des stratégies seront mises au point et des interventions conçues. La production de données factuelles à l'appui de la prise en main des processus par les institutions servira de base au transfert progressif de la responsabilité des interventions, d'un commun accord.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones urbaines et rurales, notamment les déplacés et les victimes de conflit, les personnes qui contribuent au processus de paix, les migrants, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les personnes touchées par des chocs et des facteurs de perturbation liés au climat, entre autres, voient leurs capacités d'adaptation, leurs moyens d'existence et leurs possibilités d'inclusion socioéconomique améliorés et bénéficient de systèmes alimentaires résilients, durables et inclusifs

63. Le PAM fournira une assistance technique et travaillera avec les institutions, les communautés et les parties prenantes dans les domaines de l'action climatique et des systèmes alimentaires pour renforcer leur capacité d'élaboration de plans, de stratégies et de solutions durables innovants, propres à favoriser la résilience, l'adaptation aux changements climatiques, la restauration des écosystèmes, la durabilité des moyens d'existence, l'intégration socioéconomique et la durabilité de systèmes alimentaires inclusifs et résilients, en facilitant la revitalisation des économies locales et la réduction des disparités entre femmes et hommes, tout en appuyant les stratégies et les politiques axées sur une réforme rurale en profondeur et les efforts déployés pour réaliser progressivement le droit humain à l'alimentation, à l'appui du plan national de développement, revitaliser les paysages ruraux et urbains, prévenir les conflits et contribuer à la paix.

Effet direct stratégique du PAM

64. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

65. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

66. L'effet direct 3 du PSP concorde avec les transformations 1, 3 et 4 énoncées dans le plan national de développement, qui concernent la gestion des terres en fonction des ressources en eau et de la justice environnementale, le droit humain à l'alimentation et la transformation productive, l'internationalisation et l'action climatique. Il est également cohérent avec les grands axes du Plan-cadre de coopération portant sur la consolidation de la paix générale, la sécurité humaine et la justice sociale, le droit humain à l'alimentation, le développement rural, l'aménagement du territoire et les ressources en eau, la protection sociale et l'inclusion socioéconomique, en particulier à l'intention des populations vulnérables, des migrants et des réfugiés, et l'environnement, l'action climatique et une transition énergétique propre et équitable.

Produits escomptés

67. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:

- Produit 3.1: Les gouvernements, les communautés et les autres parties actives dans les domaines des systèmes alimentaires et de l'action climatique exploitent leurs capacités et leurs partenariats renforcés pour élaborer des politiques, des plans et des solutions innovants.
- Produit 3.2: Les personnes vulnérables face aux changements climatiques et aux autres chocs et facteurs de perturbation, en particulier les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine et les femmes, tirent profit de pratiques et de services innovants en matière d'adaptation, qui contribuent à améliorer leur résilience et s'appuient sur les connaissances ancestrales.
- Produit 3.3: Les populations urbaines et rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire – l'accent étant mis sur les populations migrantes, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les femmes – ont accès à une assistance technique, à une formation et à un capital d'amorçage qui facilitent leur intégration socioéconomique et la reconnaissance de leurs droits.
- Produit 3.4: Les petits exploitants agricoles et autres acteurs des filières alimentaires, notamment les productrices en milieu rural, reçoivent des intrants, bénéficient de services agricoles et d'une assistance technique et participent à des programmes de création d'actifs, ce qui accroît leur accès aux marchés, favorise leur inclusion sociale et les aide à accéder à une alimentation diverse, saine et durable.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance technique et alimentaire, assurer un approvisionnement, dispenser des services, mettre à disposition des actifs et assurer une formation au profit des populations urbaines et rurales, en particulier les personnes qui participent au processus de paix, les populations vulnérables face aux changements climatiques, les groupes ethniques, les femmes, les migrants et d'autres groupes nécessitant une protection spéciale, tout en renforçant les capacités des institutions gouvernementales, au moyen d'une approche prenant en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes-hommes et les enjeux interculturels

68. Le PAM œuvrera aux côtés des institutions nationales et locales, des communautés et des acteurs compétents des systèmes alimentaires aux fins du renforcement de leur capacité d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies, de plans et de solutions innovants et de nature à transformer les relations entre femmes et hommes, permettant d'apporter des réponses efficaces aux problèmes posés par les changements climatiques, la restauration des écosystèmes et la gestion de systèmes alimentaires résilients, inclusifs et durables. Parmi les mesures prises figurent l'amélioration de l'information relative au climat et de l'accès à cette information, le suivi de l'évolution des prix, ainsi que la mise en place de

- systèmes d'analyse des marchés locaux et autres systèmes d'information qui rendront possible la prise de décisions éclairées par les institutions et les communautés.
69. Sur la base des enseignements tirés des PSP précédents, on fournira une assistance technique aux communautés vulnérables face aux changements climatiques et autres chocs et facteurs de perturbation d'ordre climatique, l'accent étant mis sur les personnes autochtones et d'ascendance africaine, sur les femmes et sur les jeunes, en privilégiant des pratiques reposant sur l'adaptation et la résilience et en intégrant les connaissances ancestrales et l'innovation dans la gestion des risques climatiques.
 70. En collaboration étroite avec les institutions du secteur public et des entités du secteur privé, l'accent étant mis sur les femmes, le PAM mettra en œuvre des stratégies visant à renforcer les compétences et les capacités des populations touchées tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales, notamment les populations migrantes, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les ex-combattants engagés dans le processus de paix, à leur donner les moyens d'accéder à l'emploi et de saisir les possibilités offertes de créer des entreprises, et à améliorer les actifs individuels et communautaires en fournissant des capitaux d'amorçage pour des projets de création d'entreprise, ce qui facilitera leur intégration socioéconomique dans les communautés d'accueil. On élaborera des stratégies visant à faire évoluer les comportements, et plus précisément à faire évoluer la répartition préjudiciable des rôles entre les femmes et les hommes au sein des communautés, afin que les femmes puissent accéder à leurs propres actifs et en avoir la maîtrise, participer activement à la prise de décision et parvenir à l'autonomie économique.
 71. En coordination avec les institutions nationales, le PAM élaborera des programmes de création d'actifs à l'intention des petits exploitants agricoles et d'autres acteurs clés des systèmes alimentaires, en se concentrant sur les productrices rurales, et facilitera l'accès aux ressources productives, aux services d'assurance et autres services financiers, ainsi que l'utilisation d'énergies de substitution pour les activités liées aux moyens d'existence, avec pour objectif la protection de l'environnement. Il assurera également une assistance technique aux fins de l'intensification et de la diversification d'une production agricole durable et régénératrice, au moyen d'une approche à dimension nutritionnelle incluant la gestion de l'eau et des récoltes; de la garantie de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments; d'une gestion efficace des risques; de la promotion des emplois équitables et durables dans le cadre des systèmes alimentaires; du perfectionnement des compétences en matière de gestion administrative et financière, propices à l'inclusion financière. L'ensemble de ces mesures ira de pair, chaque fois que ce sera possible, avec des programmes de protection sociale productive, de création d'actifs et d'accès au marché du travail.
 72. Si le Gouvernement en fait la demande, le PAM pourra fournir une assistance technique en matière de stratégies d'aménagement du territoire, notamment à l'appui de l'élaboration de projets de production durable à l'intention des agriculteurs qui bénéficient du programme d'accès à la propriété foncière et de délivrance de titres mis en place en Colombie, ainsi que du programme de substitution visant les activités économiques illégales – culture de la coca, du cannabis et du pavot à opium. Pour faciliter l'accès à des marchés locaux et institutionnels durables, l'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles locaux et les achats publics effectués dans le cadre des programmes de protection sociale, au premier rang desquels le programme d'alimentation scolaire, sera encouragé, ce qui conduira à rattacher ces activités aux effets directs 1 et 2 du PSP.

Partenariats

73. Par l'intermédiaire de son pôle d'innovation Faim zéro, HZero, le PAM collaborera avec ses principaux partenaires pour renforcer leur capacité d'élaboration, d'expérimentation et de mise en œuvre de solutions qui contribuent à rendre les systèmes alimentaires durables, en encourageant les partenariats multipartites et la collaboration avec les entrepreneurs sociaux, les innovateurs et d'autres acteurs du secteur privé. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, les expériences couronnées de succès et les bonnes pratiques en matière d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des systèmes alimentaires seront répertoriées et partagées.
74. Le PAM agira en coordination avec les ministères responsables de l'environnement et du développement durable, du travail, de l'agriculture et du développement rural, de l'éducation, de l'intérieur, du commerce, de l'industrie et du tourisme; l'Institut colombien pour le bien-être familial; l'organisme responsable de la réintégration socioéconomique des ex-combattants; et les autorités locales. On encouragera les partenariats et l'action menée en complémentarité avec d'autres entités des Nations Unies, en particulier les autres organismes ayant leur siège à Rome. Des partenariats seront également forgés avec des entités du monde universitaire, la société civile et des organisations communautaires, des organisations de femmes et des responsables ethniques et communautaires.

Hypothèses

75. Pour cet effet direct, il est supposé que le Gouvernement et les donateurs feront du PAM un partenaire stratégique prioritaire pour ce qui est des interventions axées sur la résilience, les changements climatiques, l'inclusion socioéconomique et les systèmes alimentaires, mais aussi que les partenaires, les communautés, les autorités ethniques et les dirigeants des communautés auront conscience de la valeur ajoutée que présente le fait de travailler en partenariat avec le PAM.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

76. En coordination avec les institutions nationales et locales et les autorités communautaires, le PAM recensera les domaines dans lesquels il convient de poursuivre le renforcement des capacités afin de pouvoir procéder au transfert progressif et planifié de la responsabilité des activités. Il s'agira en particulier d'assurer une assistance technique, un suivi et un contrôle dans le cadre des interventions axées sur la résilience, l'adaptation aux changements climatiques et la durabilité des systèmes alimentaires, de manière inclusive et en tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la diversité et, le cas échéant, de promouvoir l'établissement de liens avec les programmes de protection sociale, y compris ceux qui reposent sur des activités productives.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les institutions gouvernementales, la société civile et les partenaires de l'aide humanitaire et du développement bénéficient de services qui leur permettent d'atteindre de manière effective et efficiente les objectifs définis pour les programmes qu'ils mettent en œuvre

77. Le PAM sera en mesure de fournir des services intéressant la chaîne d'approvisionnement, la logistique, l'alimentation, et les transferts de type monétaire et d'autres services à la demande aux partenaires humanitaires et aux institutions gouvernementales intéressés, en leur proposant de renforcer leurs capacités afin d'optimiser leurs opérations de telle sorte qu'ils puissent prêter une assistance efficiente et rationnelle aux populations vulnérables, touchées par l'insécurité alimentaire ou souffrant de malnutrition.

Effet direct stratégique du PAM

78. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

79. L'effet direct 4 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

80. L'effet direct 4 du PSP concorde avec le plan national de développement, en particulier les transformations 2 et 3 qui y sont énoncées et concernent la sécurité humaine et la justice sociale et le droit humain à l'alimentation. Il est également cohérent avec les grands axes du Plan-cadre de coopération portant sur le droit humain à l'alimentation, le développement rural, l'aménagement du territoire et les ressources en eau, la protection sociale et l'inclusion socioéconomique, en particulier à l'intention des populations vulnérables, des migrants et des réfugiés, et l'environnement, l'action climatique et une transition énergétique propre et équitable.

Produits escomptés

81. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:

- Produit 4.1: Les institutions gouvernementales et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont recours aux services du PAM pour atteindre de manière effective et efficiente les objectifs définis pour les programmes qu'ils mettent en œuvre.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir les services requis par les institutions gouvernementales et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, s'agissant notamment du renforcement des capacités, le cas échéant

82. Le PAM œuvrera aux côtés des acteurs humanitaires et des parties prenantes nationales et locales pour recenser les lacunes et les besoins existants dans leurs chaînes d'approvisionnement; concevoir les évaluations; fournir des services logistiques efficaces et un appui en matière d'achats, de logistique et de télécommunications; agir en complément des opérations menées par les partenaires et en renforcer l'efficacité; et exploiter des capacités spécialisées en matière d'achat et de distribution de produits alimentaires afin de promouvoir une alimentation diversifiée sur la base d'accords et de contrats régionaux et mondiaux transparents, fiables et économiquement avantageux.

83. Le PAM fournira également des services de transfert de type monétaire à la demande, en se concentrant sur la nutrition et en accordant une attention particulière à la corrélation de tels services avec le système national de protection sociale au moyen de contrats, de plateformes et de systèmes financiers institutionnels.

84. Chaque fois que cela lui sera demandé et qu'il sera possible de le faire, le PAM agira en complément des services fournis en renforçant les capacités des partenaires dans des domaines tels que l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, la coordination logistique et la préparation aux situations d'urgence.

Partenariats

85. Le PAM s'emploiera à renforcer les partenariats existants – tout en en forgeant de nouveaux – avec les institutions gouvernementales, le secteur privé, les institutions financières, les ONG nationales et internationales, les organisations de la société civile et les organisations communautaires, les organisations de femmes, ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies.

Hypothèses

86. Pour cet effet direct, il est supposé que les entités publiques et les partenaires de l'action humanitaire considéreront le PAM comme un partenaire stratégique et une organisation de référence pour ce qui est des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement, et que les organisations et les partenaires humanitaires œuvreront de concert avec le PAM à la recherche de solutions viables, efficaces et compétitives pour combler les lacunes du pays en matière de logistique.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

87. Le PAM œuvrera aux côtés des partenaires humanitaires et des entités publiques pour renforcer leur capacité de régler les problèmes recensés au fil des évaluations de la chaîne d'approvisionnement qui auront été réalisées, ainsi qu'au moyen d'un transfert de capacités et de la promotion de la coordination logistique.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

88. Au titre de l'effet direct 1 du présent PSP, la priorité sera accordée aux populations touchées par des crises, des situations d'urgence ou des catastrophes, notamment les victimes de conflit, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les migrants et les populations victimes de chocs et de facteurs de perturbation d'ordre socioéconomique et climatique. Les interventions menées au titre de cet effet direct cibleront aussi les personnes touchées par des phénomènes météorologiques extrêmes et à évolution lente, et se concentreront sur les divers groupes ethniques, sur les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, sur les enfants et les adolescents, sur les personnes handicapées, sur les personnes âgées et sur les personnes qui ont une orientation sexuelle, une identité de genre, une forme d'expression du genre ou des caractéristiques sexuelles diverses. Les activités menées au titre de l'effet direct 1 devraient permettre de prêter assistance à 3 199 437 personnes.
89. L'action menée au titre de l'effet direct 2 du PSP apportera un appui aux enfants et aux adolescents d'âge scolaire dans certaines zones prioritaires grâce à l'alimentation scolaire, dont devraient bénéficier 100 000 garçons et filles chaque année. Le PAM cherchera aussi à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive des personnes souffrant d'insécurité alimentaire ou de malnutrition, en accordant la priorité aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes et aux enfants âgés de 6 à 59 mois, ce qui devrait permettre de prêter assistance à 34 768 personnes. Au total, l'effet direct 2 devrait permettre de fournir une assistance directe à 434 768 personnes.
90. Au titre de l'effet direct 3, la priorité sera accordée aux communautés vulnérables exposées à des risques ou touchées par les changements climatiques ou l'insécurité alimentaire; seront ciblés en premier lieu les communautés ethniques; les migrants, en particulier les femmes et les jeunes; les personnes qui contribuent au processus de paix et à l'exécution des stratégies de substitution des cultures illégales; et les petits exploitants agricoles et autres acteurs des systèmes alimentaires. Au total, 338 070 personnes devraient recevoir un appui.
91. Grâce à l'effet direct 4 du PSP, le Gouvernement et les partenaires humanitaires bénéficieront de la prestation de services, sur demande, et d'un renforcement de leurs capacités de gestion de la chaîne d'approvisionnement.
92. Le PAM renforcera aussi les capacités des institutions gouvernementales responsables des mesures d'anticipation, de la gestion intégrée des risques de catastrophe, des stratégies d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques, de la protection sociale et de l'alimentation scolaire.

4.2 Transferts

93. Chaque fois que ce sera possible, les transferts de type monétaire constitueront la modalité privilégiée. Le choix de la modalité sera effectué à l'issue de consultations menées auprès des bénéficiaires et des communautés, ainsi que d'évaluations institutionnelles dans des domaines tels que le secteur financier, les lacunes de la chaîne d'approvisionnement, les risques et les marchés, la protection et la problématique femmes-hommes. La promotion de divers prestataires financiers et mécanismes de paiement – retraits d'espèces au guichet, cartes de débit et paiements numériques – sera assurée. Les paiements numériques favorisent l'inclusion financière, car ils rendent nécessaire l'ouverture d'un compte en banque par les bénéficiaires, ou le recours à des plateformes d'argent mobile, et font qu'il est possible d'obtenir que les femmes soient les bénéficiaires prioritaires.
94. Le PAM collectera et analysera des données et produira des éléments probants, à l'appui de la détermination du montant des transferts et de l'exécution des activités conjointes. Le concept des paniers de dépenses minimum⁴⁶ sera utilisé pour définir la valeur des transferts à usages multiples. Les transferts de type monétaire seront privilégiés en raison de la souplesse qu'ils offrent et parce qu'ils vont de pair avec le respect de la dignité des populations bénéficiant de l'assistance, mais d'autres modalités telles que les transferts en nature continueront d'être utilisés lorsqu'il ne sera pas possible d'avoir recours aux transferts de type monétaire.
95. Toutes les modalités de transfert pourront être utilisées, ce afin de disposer d'une souplesse maximale et de la capacité d'adapter les opérations aux difficultés rencontrées et aux possibilités offertes. Des évaluations des risques seront menées afin d'éviter toute incidence négative sur les bénéficiaires, qu'il s'agisse d'une atteinte à leur vie privée ou d'un manquement en matière de protection des données les concernant. Des outils spécialisés seront utilisés pour faire en sorte que les données soient recueillies, partagées, sécurisées et protégées; pour respecter les principes de l'assurance; et pour rendre possibles les rapprochements pour toutes les modalités de transfert. L'appui fourni au renforcement des capacités le sera en fonction de l'analyse des besoins en la matière et s'articulera sur une stratégie qui sera élaborée au début de la mise en œuvre du présent PSP.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

96. Le bureau principal du PAM se trouve à Bogota; il dispose de bureaux de terrain à Arauca, Cali, Cúcuta, Montería, Pasto, Quibdó et Riohacha; il est également représenté à Florencia, Ipiales, Bucaramanga, Barranquilla et Cartagena. Le bureau de pays est doté de personnel technique spécialisé dans les interventions d'urgence, l'alimentation scolaire, la protection sociale, la nutrition et les moyens d'existence, la problématique femmes-hommes, la protection, les enjeux ethniques, l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le suivi, l'évaluation et les transferts de type monétaire. Il continuera de renforcer son capital humain pour assurer une gestion efficace des activités menées dans le cadre du PSP. En application des recommandations issues de l'évaluation du PSP pour 2021-2024, un processus d'examen et de planification stratégique des ressources humaines devait être conduit par le bureau de pays entre le dernier trimestre de 2023 et le premier trimestre de 2024, à des fins d'harmonisation avec les processus mondiaux du PAM.

⁴⁶ Définis sur la base des [directives du PAM en matière de besoins essentiels](#), leur distribution étant coordonnée par le groupe chargé de l'assistance monétaire. Parmi les sources des données recueillies figure [l'indice des prix à la consommation](#) mensuel communiqué par le DANE, l'organisme national de statistique de Colombie.

4.4 Partenariats

97. Le PAM travaillera en coordination étroite avec les institutions gouvernementales centrales et locales, en s'assurant que le PSP est en harmonie avec les priorités nationales et avec le Plan-cadre de coopération, ainsi qu'avec les autorités locales. Il recherchera les complémentarités, les synergies et l'exécution de programmes conjoints avec d'autres entités des Nations Unies, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, en tenant compte des mandats et savoir-faire respectifs de chacune. Le PAM participera activement aux plateformes conjointes et aux activités des groupes interorganisations. Codirigé par le PAM en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le module de la sécurité alimentaire et de la nutrition continuera de prêter une assistance technique sous la forme d'une coordination, de services de gestion de l'information et d'activités de renforcement des capacités.
98. Le PAM intensifiera ses travaux avec les partenaires coopérants et les organisations de la société civile, notamment des organisations sociales et communautaires, des organisations de défense des personnes autochtones et d'ascendance africaine et des personnes handicapées, et d'autres qui se fixent pour objectifs de renforcer l'autonomisation des femmes et de prévenir la violence fondée sur le genre. Seront en outre encouragées les alliances avec les ONG, les universités, les partenaires humanitaires et les entités du secteur privé.
99. Le PAM renforcera ses alliances avec des acteurs clés de la région et les pays intéressés par le développement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de l'innovation en faveur de la nutrition, de l'alimentation scolaire, des changements climatiques, de la gestion des crises et des situations d'urgence et des systèmes alimentaires. L'élargissement et la diversification de l'éventail des partenariats constitueront une priorité, l'objectif étant de renforcer les alliances avec le gouvernement central et les administrations locales, les entités du secteur privé, les institutions financières internationales et d'autres parties prenantes de premier plan.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

100. Un système de suivi complet tenant compte de la problématique femmes-hommes permettra d'obtenir des données de suivi fiables et valides, tant quantitatives que qualitatives, ventilées par sexe, âge et qualité de la protection, à des fins d'apprentissage et de prise de décisions fondées sur des données concrètes tout au long de l'exécution du PSP.
101. Le suivi des résultats reposera notamment sur l'utilisation de cohortes annuelles pour la détermination des données de référence et le suivi de l'ensemble des indicateurs liés aux cadres de résultats et au Plan-cadre de coopération. Au titre du suivi des produits, on veillera à ce que les activités soient exécutées comme prévu et à ce que l'assistance parvienne aux bénéficiaires auxquels elle est destinée. Le suivi réalisé sur le terrain inclura des mesures supplémentaires d'atténuation des risques, si nécessaire.
102. Le bureau de pays veillera à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient réunies pour satisfaire aux normes minimales en matière d'assurances à donner, notamment la séparation des tâches, la prestation de services jusque dans les zones reculées ou difficiles d'accès, et la prévention de la fraude.

103. Un mécanisme communautaire de remontée de l'information sera doté du personnel, des logiciels et des outils nécessaires pour proposer des canaux de communication sûrs, inclusifs et accessibles à l'ensemble des individus et des communautés recevant un appui et pour faciliter la gestion, l'analyse, la remontée à l'échelon supérieur et le règlement des problèmes rapportés d'une manière qui soit conforme à toutes les normes applicables.
104. En 2026, il sera procédé à l'examen à mi-parcours du PSP, qui servira de base à l'amélioration de sa mise en œuvre; en 2027, une évaluation finale sera réalisée sous la conduite du Bureau de l'évaluation, et éclairera le cycle de programme suivant. On procédera également à au moins une évaluation décentralisée ainsi qu'à des examens ponctuels internes des principales interventions menées dans le cadre des programmes, qui porteront dans les deux cas sur des domaines thématiques qui auront été déterminés au cours de la première année d'exécution du PSP.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

105. Les capacités techniques et opérationnelles du PAM et de ses partenaires locaux pourraient être insuffisantes et un renforcement de la mobilisation des ressources pourrait devenir nécessaire face à des conflits internes, impliquant des groupes armés non étatiques, qui s'enveniment et se traduisent par des déplacements forcés, le confinement ou des migrations accrues de groupes de population, auxquels s'ajoutent les catastrophes liées au climat et les crises mondiales, avec pour conséquence l'intensification des besoins humanitaires. Le PAM s'emploiera à atténuer ce risque en améliorant la planification de ses activités de préparation et en œuvrant aux côtés des autorités nationales et d'autres parties au perfectionnement des systèmes d'alerte rapide, à l'amélioration de la préparation aux situations d'urgence et au renforcement de la capacité d'intervention.
106. L'évolution des priorités et des stratégies du Gouvernement et des donateurs est susceptible de conduire à une réduction des financements, à une coordination inadéquate et à une complémentarité insuffisante des interventions dans les domaines de la protection sociale, de l'alimentation scolaire et de la nutrition. Pour atténuer ce risque, le PAM coopérera étroitement avec les autorités et les donateurs aux fins de l'élaboration de stratégies de long terme et de la mise en œuvre de plans annuels, en veillant à ce qu'ils soient harmonisés avec le Plan-cadre de coopération.
107. Les inégalités entre les sexes se répercutent sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence; la problématique femmes-hommes sera donc systématiquement prise en compte à toutes les étapes des interventions prévues, pour garantir la participation égale et effective des femmes et des hommes et promouvoir l'émancipation sociale et économique des femmes et leur participation équitable à la prise de décisions.

Risques opérationnels

108. Les conflits internes et l'aggravation de la criminalité mettent en péril la santé des employés, des partenaires et des bénéficiaires, tout en entraînant de restrictions de déplacement susceptibles de limiter l'accès à certaines zones et de perturber la mise en œuvre des programmes. Le PAM atténuera ces risques en utilisant et en actualisant ses procédures opératoires normalisées, en tenant compte du contexte local et des solutions de substitution existantes, ainsi que son plan de continuité des opérations, afin de maintenir à son maximum la capacité opérationnelle et d'entretenir une communication fluide avec les partenaires gouvernementaux.
109. Pour parer aux risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles pendant les opérations, le PAM travaillera aux côtés des principales parties prenantes pour assurer une formation à son propre personnel et à celui des partenaires, sensibiliser les communautés touchées et rendre plus efficaces les procédures internes de signalement et d'orientation.

Risques fiduciaires

110. Le PAM s'emploiera à prévenir et à détecter la fraude et le détournement de ressources à l'aide, entre autres, de son mécanisme communautaire de remontée de l'information, et en renforçant ses systèmes de gestion des identités pour les transferts d'espèces et la supervision de la gestion des documents; des protocoles et des mécanismes de remontée clairs seront établis, pour donner suite aux signaux d'alerte mis en évidence lors du contrôle des transactions.

Risques financiers

111. L'inflation, en particulier l'augmentation des prix des carburants et des produits alimentaires, est susceptible d'entamer le pouvoir d'achat des bénéficiaires, et donc l'utilité de l'assistance de type monétaire assurée par le PAM et la capacité des bénéficiaires de satisfaire leurs besoins essentiels. Le PAM atténuera de tels risques en contrôlant les prix et les taux de change et en adaptant les montants des transferts.

5.3 Garanties sociales et environnementales

112. Toutes les activités menées dans le cadre du PSP seront analysées sous l'angle des risques conformément au cadre du PAM pour la durabilité sociale et environnementale et à l'aide de l'outil d'analyse interne conçu à cet effet, afin que les activités en question n'aient pas d'incidence préjudiciable sur le plan humain ou écologique. Si nécessaire, des plans de gestion sociale et environnementale seront élaborés en fonction des résultats de l'analyse.
113. Le PAM continuera aussi de mettre en œuvre un système de gestion environnementale permettant de mesurer, de gérer et de réduire systématiquement l'impact environnemental de ses opérations. Des évaluations environnementales seront menées sur les sites du PAM, afin de déterminer les améliorations à apporter à divers égards – efficacité énergétique et décarbonation; gestion des déchets et de l'eau; achats responsables; réduction des déplacements et des transports aériens; et formation et sensibilisation du personnel.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

114. Le budget du portefeuille de pays s'élève à 592,6 millions de dollars pour une période de quatre ans. Il tient compte des priorités fixées: accès des populations touchées par une crise à la nourriture; alimentation scolaire; interventions axées sur la nutrition; remise en état des moyens d'existence; création d'actifs et assistance technique à l'appui de l'inclusion socioéconomique; et renforcement des systèmes alimentaires. Il prend aussi en compte le renforcement des capacités et des systèmes de gestion intégrée des risques de catastrophe, de la protection sociale et de l'adaptation aux changements climatiques. Pour toutes les activités prévues, des ressources suffisantes ont été allouées pour contribuer au respect de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. La ventilation du budget montre que 61 pour cent des ressources sont alloués au domaine "intervention face à une crise" au titre des effets directs 1 (59 pour cent) et 4 (2 pour cent) du PSP, et 39 pour cent au domaine "renforcement de la résilience" au titre des effets directs 2 (18 pour cent) et 3 (21 pour cent) du PSP. Les prévisions se fondent sur les besoins de financement estimés et sur les bénéficiaires répertoriés.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	106 898 430	96 081 349	70 000 222	74 321 713	347 301 715
2	2	26 239 214	26 713 096	26 964 418	27 478 483	107 395 211
3	3	36 434 096	36 668 469	30 783 816	22 497 640	126 384 022
4	4	2 855 516	2 865 092	2 903 503	2 911 618	11 535 728
Total		172 427 256	162 328 007	130 651 959	127 209 454	592 616 675

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

115. Le PAM continuera d'entretenir et de renforcer ses liens avec les donateurs traditionnels et sollicitera davantage les donateurs non habituels et ceux du secteur privé pour élargir l'éventail de ses partenaires et alliés, de manière à générer de nouvelles sources de financement pour le PSP, en tenant compte de l'évolution des tendances mondiales et nationales en matière de mobilisation des ressources. En cas de pénurie de ressources financières, le PAM, en coordination avec les homologues gouvernementaux et en consultation avec les donateurs, définira des priorités de nature stratégique parmi les effets directs du PSP et les activités menées. Il faudra pour ce faire ajuster le ciblage des bénéficiaires et le montant des transferts, gérer les risques y associés et garantir l'efficacité de la mise en œuvre des programmes. Accorder la priorité à l'assistance visant à sauver des vies signifiera proposer des mesures telles que la réduction du nombre des bénéficiaires, la détermination de priorités géographiques pour l'assistance, la définition de critères de ciblage plus restreints, la réduction de la durée de l'assistance et, en dernier recours, l'interruption de programmes visant à sauver des vies. En raison de l'évolution de la crise migratoire en cours depuis plusieurs années et du fait que la Colombie fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les contributions des donateurs et le montant de l'aide publique au développement déclinent en dépit de l'insécurité alimentaire et des autres besoins observés dans le pays. La collaboration et les activités menées conjointement avec les institutions gouvernementales seront maintenues afin de renforcer la capacité du PAM à mettre en œuvre des projets dans les domaines suivants: l'adaptation aux changements climatiques, la résilience, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, et l'appui aux moyens d'existence à l'intention des personnes réintégrées, des ex-combattants et des communautés touchées par la violence. De cette manière, le PAM étendra la portée de ses activités en lien avec les objectifs définis dans le présent PSP.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA COLOMBIE (2025–2028)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations touchées par l'insécurité alimentaire et une crise en Colombie peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires, nutritionnels et autres besoins essentiels urgents, et disposent des capacités et des ressources voulues pour se préparer aux chocs, les anticiper, y faire face et s'en relever, le climat régnant dans le pays étant plus sûr, plus inclusif et plus paisible

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

La situation dans le pays est suffisamment stable et l'accès humanitaire est autorisé dans les zones touchées par une crise, ou susceptibles de l'être.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de procédures opératoires améliorées contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mises en œuvre à grande échelle par des parties prenantes nationales à la suite de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de conceptions de programme, de processus et de plateformes améliorés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mis en œuvre à grande échelle par des organisations nationales à la suite de l'appui apporté par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de personnes (bénéficiaires indirects du PAM) couvertes par des systèmes ou des programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

Pourcentage d'augmentation du pouvoir d'achat des bénéficiaires recevant des bons du PAM

Pourcentage d'articles de première nécessité auxquels les bénéficiaires peuvent accéder sur les marchés ciblés où le PAM intervient

Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études (par niveau)

Activités et produits

1: Contribuer – au bénéfice des communautés et des institutions gouvernementales – au renforcement des capacités du pays en matière de préparation aux risques et de gestion des risques, en prenant, si nécessaire, des mesures d'anticipation axées sur le relèvement rapide, et en dispensant une assistance alimentaire et nutritionnelle directement, ou par l'entremise des systèmes de protection sociale, aux populations exposées à une crise ou touchées par une crise, selon une approche prenant en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes-hommes et les enjeux interculturels (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1: Les institutions gouvernementales et les communautés bénéficient de procédures qui renforcent leur capacité de se préparer aux situations d'urgence, de les anticiper et d'y faire face, grâce à une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophe (niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1: Les institutions gouvernementales et les communautés bénéficient de procédures qui renforcent leur capacité de se préparer aux situations d'urgence, de les anticiper et d'y faire face, grâce à une approche intégrée de la gestion des risques de catastrophe (niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3: Les personnes touchées par une crise bénéficient de mesures visant à faciliter la remise en état rapide de leurs moyens d'existence (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3: Les personnes touchées par une crise bénéficient de mesures visant à faciliter la remise en état rapide de leurs moyens d'existence (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.3: Les personnes touchées par une crise bénéficient de mesures visant à faciliter la remise en état rapide de leurs moyens d'existence (niveau 1) (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les personnes exposées à une crise ou touchées par une crise reçoivent une assistance alimentaire qui satisfait leurs besoins essentiels, notamment au moyen de mesures d'anticipation (niveau 1) (Catégorie de produit O: Autres. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

Cible 2 de l'ODD: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations vulnérables en zones rurales et urbaines en Colombie voient leur situation s'améliorer sur les plans de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et de l'éducation, ont accès à des programmes d'alimentation scolaire plus performants et bénéficient de systèmes de protection sociale renforcés

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte
de la
nutrition

Hypothèses

Le Gouvernement colombien continue à permettre au PAM d'appuyer le système national de protection sociale et demeure déterminé à renforcer le programme national d'alimentation scolaire.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Nombre d'interventions complémentaires en faveur de la santé et de la nutrition à l'école que le PAM mène parallèlement à ses activités d'alimentation scolaire

Nombre de réunions de coordination contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été animées par une entité nationale avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de procédures opératoires améliorées contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mises en œuvre à grande échelle par des parties prenantes nationales à la suite de l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été améliorés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale concernant la santé et la nutrition à l'école, y compris l'alimentation scolaire, qui ont été améliorés ou élaborés notamment grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités ou de sensibilisation

Nombre de personnes couvertes (bénéficiaires indirects du PAM) par les systèmes ou programmes nationaux de protection sociale auxquels le PAM a fourni un appui technique

Pourcentage de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Pourcentage d'enfants d'âge scolaire atteignant le score minimal de diversité alimentaire

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui, avec un appui fourni par le PAM sous la forme d'un renforcement des capacités, participe aux programmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD.

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études (par niveau)

Activités et produits

2: Tout au long du cycle des politiques et des programmes, renforcer la capacité des institutions et des communautés d'apporter leur appui à un système de protection sociale inclusif et à dimension nutritionnelle, et assurer une assistance alimentaire et nutritionnelle, des activités axées sur l'alimentation scolaire et des interventions visant à transformer les comportements au bénéfice des populations vulnérables, sur la base d'une approche qui prenne en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes hommes et les enjeux interculturels (1.5: Programmes en milieu scolaire)

2.2: Les garçons, les filles et les jeunes bénéficient de programmes complets d'alimentation scolaire adaptés au contexte culturel, si possible exécutés en lien avec les producteurs locaux, et contribuant à la sécurité alimentaire, à l'accès à une alimentation saine et à la poursuite des études (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.2: Les garçons, les filles et les jeunes bénéficient de programmes complets d'alimentation scolaire adaptés au contexte culturel, si possible exécutés en lien avec les producteurs locaux, et contribuant à la sécurité alimentaire, à l'accès à une alimentation saine et à la poursuite des études (niveau 1) (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.4: Les communautés bénéficient de l'enseignement de savoirs et de pratiques en matière d'alimentation et de nutrition, qui leur est assuré sur la base d'une approche interculturelle et territoriale, d'où une amélioration de leur sécurité alimentaire et de leur nutrition (niveaux 1, 2 et 3) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

2.4: Les communautés bénéficient de l'enseignement de savoirs et de pratiques en matière d'alimentation et de nutrition, qui leur est assuré sur la base d'une approche interculturelle et territoriale, d'où une amélioration de leur sécurité alimentaire et de leur nutrition (niveaux 1, 2 et 3) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

2.1: Les institutions gouvernementales et les communautés renforcent leur capacité d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre l'exécution et d'évaluer des politiques et programmes multisectoriels et de protection sociale (niveaux 2 et 3) (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

2.3: La population souffrant d'insécurité alimentaire bénéficie d'un ensemble d'interventions de portée générale qui améliorent son état nutritionnel, l'accent étant mis en particulier sur la petite enfance (niveau 1) (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

2.3: La population souffrant d'insécurité alimentaire bénéficie d'un ensemble d'interventions de portée générale qui améliorent son état nutritionnel, l'accent étant mis en particulier sur la petite enfance (niveau 1) (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

2.3: La population souffrant d'insécurité alimentaire bénéficie d'un ensemble d'interventions de portée générale qui améliorent son état nutritionnel, l'accent étant mis en particulier sur la petite enfance (niveau 1) (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.1: Les populations en situation d'insécurité alimentaire accèdent plus facilement et durablement à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire et à des compétences et à des services nouveaux ou améliorés pour satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels)

Cible 4 de l'ODD: Systèmes alimentaires durables

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les populations vulnérables et souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones urbaines et rurales, notamment les déplacés et les victimes de conflit, les personnes qui contribuent au processus de paix, les migrants, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les personnes touchées par des chocs et des facteurs de perturbation liés au climat, entre autres, voient leurs capacités d'adaptation, leurs moyens d'existence et leurs possibilités d'inclusion socioéconomique améliorés et bénéficient de systèmes alimentaires résilients, durables et inclusifs

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte
de la
nutrition

Hypothèses

Le PAM a accès aux zones rurales et urbaines suffisamment stables pour qu'il puisse y intervenir. La situation dans le pays en matière de sécurité ne se dégrade pas et permet au PAM de travailler auprès des populations vulnérables.

Indicateurs d'effet direct

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Score des services climatologiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Indice de capacité d'investissement

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de personnes participant à des activités rémunératrices à la suite de formations de développement des compétences

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Score évaluant les capacités de résilience

Indice d'exposition aux chocs

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en dollars)

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en tonnes)

Activités et produits

3: Fournir une assistance technique et alimentaire, assurer un approvisionnement, dispenser des services, mettre à disposition des actifs et assurer une formation au profit des populations urbaines et rurales, en particulier les personnes qui participent au processus de paix, les populations vulnérables face aux changements climatiques, les groupes ethniques, les femmes, les migrants et d'autres groupes nécessitant une protection spéciale, tout en renforçant les capacités des institutions gouvernementales, au moyen d'une approche prenant en compte la nutrition, la protection, la problématique femmes-hommes et les enjeux interculturels (1.6: Création d'actifs communautaires et familiaux)

3.1: Les gouvernements, les communautés et les autres parties actives dans les domaines des systèmes alimentaires et de l'action climatique exploitent leurs capacités et leurs partenariats renforcés pour élaborer des politiques, des plans et des solutions innovants (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

3.2: Les personnes vulnérables face aux changements climatiques et aux autres chocs et facteurs de perturbation, en particulier les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine et les femmes, tirent profit de pratiques et de services innovants en matière d'adaptation, qui contribuent à améliorer leur résilience et s'appuient sur les connaissances ancestrales (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2: Les personnes vulnérables face aux changements climatiques et aux autres chocs et facteurs de perturbation, en particulier les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine et les femmes, tirent profit de pratiques et de services innovants en matière d'adaptation, qui contribuent à améliorer leur résilience et s'appuient sur les connaissances ancestrales (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2: Les personnes vulnérables face aux changements climatiques et aux autres chocs et facteurs de perturbation, en particulier les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine et les femmes, tirent profit de pratiques et de services innovants en matière d'adaptation, qui contribuent à améliorer leur résilience et s'appuient sur les connaissances ancestrales (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.2: Les personnes vulnérables face aux changements climatiques et aux autres chocs et facteurs de perturbation, en particulier les peuples autochtones, les communautés d'ascendance africaine et les femmes, tirent profit de pratiques et de services innovants en matière d'adaptation, qui contribuent à améliorer leur résilience et s'appuient sur les connaissances ancestrales (Catégorie de produit O: Autres. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.4: Les petits exploitants agricoles et autres acteurs des filières alimentaires, notamment les productrices en milieu rural, reçoivent des intrants, bénéficient de services agricoles et d'une assistance technique et participent à des programmes de création d'actifs, ce qui accroît leur accès aux marchés, favorise leur inclusion sociale et les aide à accéder à une alimentation diverse, saine et durable (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.4: Les petits exploitants agricoles et autres acteurs des filières alimentaires, notamment les productrices en milieu rural, reçoivent des intrants, bénéficient de services agricoles et d'une assistance technique et participent à des programmes de création d'actifs, ce qui accroît leur accès aux marchés, favorise leur inclusion sociale et les aide à accéder à une alimentation diverse, saine et durable (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.3: Les petits exploitants agricoles et les acteurs des chaînes de valeur ont davantage de capacités pour produire et regrouper des excédents commercialisables, réduire les pertes après récolte, accéder aux marchés et tirer parti des liens noués avec les écoles)

3.3: Les populations urbaines et rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire – l'accent étant mis sur les populations migrantes, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les femmes – ont accès à une assistance technique, à une formation et à un capital d'amorçage qui facilitent leur intégration socioéconomique et la reconnaissance de leurs droits (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3: Les populations urbaines et rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire – l'accent étant mis sur les populations migrantes, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les femmes – ont accès à une assistance technique, à une formation et à un capital d'amorçage qui facilitent leur intégration socioéconomique et la reconnaissance de leurs droits (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

3.3: Les populations urbaines et rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire – l'accent étant mis sur les populations migrantes, les rapatriés colombiens, les communautés d'accueil et les femmes – ont accès à une assistance technique, à une formation et à un capital d'amorçage qui facilitent leur intégration socioéconomique et la reconnaissance de leurs droits (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.1: Les individus et les communautés ont accès à des actifs productifs leur permettant de mieux faire face aux chocs et aux facteurs de perturbation)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux**

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, les institutions gouvernementales, la société civile et les partenaires de l'aide humanitaire et du développement bénéficient de services qui leur permettent d'atteindre de manière effective et efficiente les objectifs définis pour les programmes qu'ils mettent en œuvre

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Les acteurs humanitaires ont besoin d'un appui et d'une assistance du PAM sous la forme de la prestation de services, compte tenu des atouts de celui-ci dans ce domaine.

Indicateurs d'effet direct

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits**4: Fournir les services requis par les institutions gouvernementales et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, s'agissant notamment du renforcement des capacités, le cas échéant (2.4: Services à la demande)**

4.1: Les institutions gouvernementales et les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ont recours aux services du PAM pour atteindre de manière effective et efficiente les objectifs définis pour les programmes qu'ils mettent en œuvre (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score évaluant le respect par les bureaux de pays des normes relatives à la détermination et à la consignation des risques issus de l'analyse et de la prise en compte des conflits et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation

CC.2. Obligation de rendre compte

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score évaluant la prise en compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score évaluant le respect par les bureaux de pays des normes relatives à la détermination et à la consignation des risques issus de l'analyse et de la prise en compte des conflits et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation

CC.2. Obligation de rendre compte

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.1: Pourcentage de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilé par modalité de transfert

CC.3.2: Pourcentage de femmes parmi les membres des entités qui prennent des décisions concernant l'assistance alimentaire

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score évaluant la prise en compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ								
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2025	2026	2027	2028	Total
1	1	1.2	Filles	217 041	187 353	131 001	133 205	668 521
			Garçons	225 960	195 332	137 239	139 546	697 997
			Femmes	267 614	235 286	174 637	177 576	855 098
			Hommes	277 116	243 641	180 817	183 883	885 631
			Total	987 731	861 612	623 694	634 210	3 107 247
		1.3	Filles	4 786	4 372	2 626	2 964	14 750
			Garçons	5 084	4 644	2 790	3 148	15 673
			Femmes	10 486	9 568	5 747	6 473	32 263
			Hommes	9 576	8 748	5 255	5 923	29 504
			Total	29 932	27 332	16 418	18 508	92 190
2	2	2.2	Filles	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
			Garçons	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
			Femmes	-	-	-	-	-
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	100 000	100 000	100 000	100 000	400 000
		2.3	Filles	1 284	1 294	1 310	1 321	5 219
			Garçons	1 284	1 294	1 310	1 321	5 219
			Femmes	3 084	3 119	3 141	3 181	12 510
			Hommes	2 911	2 942	2 973	2 999	11 820
			Total	8 563	8 649	8 734	8 822	34 768

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ										
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2025	2026	2027	2028	Total		
3	3	3.2	Filles	5 400	4 666	4 700	3 848	18 611		
			Garçons	5 400	4 666	4 700	3 848	18 611		
			Femmes	12 960	11 181	11 289	9 232	44 671		
			Hommes	12 240	10 567	10 661	8 722	42 187		
			Total	36 000	31 080	31 350	25 650	124 080		
		3.3	Filles	6 301	6 297	4 534	2 700	18 937		
			Garçons	6 301	6 297	4 534	2 700	18 937		
			Femmes	15 117	15 124	10 888	6 120	45 445		
			Hommes	14 281	14 282	10 284	6 480	42 921		
			Total	42 000	42 000	30 240	18 000	126 240		
		3.4	Filles	-	3 825	3 150	2 813	13 163		
			Garçons	-	3 825	3 150	2 813	13 163		
			Femmes	13 500	9 180	7 560	6 749	31 589		
			Hommes	9 000	8 670	7 140	6 375	29 835		
			Total	22 500	25 500	21 000	18 750	87 750		
		Total (hors chevauchement)				1 226 726	1 096 173	831 436	823 940	3 972 275
		Bénéficiaires indirects				4 564 614	6 277 867	3 323 104	9 669 325	

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct 1 du plan stratégique de pays		Effet direct 2 du plan stratégique de pays						Effet direct 3 du plan stratégique de pays										
	Activité 1		Activité 2						Activité 3										
	Alimentation scolaire (sur place)	Alimentation scolaire (rations à emporter)	Prévention de la malnutrition aiguë			Prévention des carences en micronutriments			Alimentation scolaire (sur place)	Alimentation scolaire (rations à emporter)	Actifs et pratiques agricoles adaptés au climat			Assistance alimentaire pour la formation					
Type de bénéficiaires	Écoliers (écoles primaires)	Écoliers (écoles primaires)	Tous			Enfants (établissements préscolaires)	Enfants (établissements préscolaires)	Élèves (établissements secondaires)	Enfants d'âge scolaire	Enfants d'âge scolaire	Tous			Tous					
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Supplément nutritif à base de lipides (quantité moyenne)						50													
Huile végétale					30,67								30,67	30,67					
Rations alimentaires préemballées																			
Lots alimentaires prêts à consommer																			
Haricots					66,67								66,67	33,33					
Lentilles					66,67								66,67	33,33					

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ

	Effet direct 1 du plan stratégique de pays		Effet direct 2 du plan stratégique de pays						Effet direct 3 du plan stratégique de pays										
	Activité 1		Activité 2						Activité 3										
	Alimentation scolaire (sur place)	Alimentation scolaire (rations à emporter)	Prévention de la malnutrition aiguë			Prévention des carences en micronutriments			Alimentation scolaire (sur place)	Alimentation scolaire (rations à emporter)	Actifs et pratiques agricoles adaptés au climat			Assistance alimentaire pour la formation					
Type de bénéficiaires	Écoliers (écoles primaires)	Écoliers (écoles primaires)	Tous			Enfants (établissements préscolaires)	Enfants (établissements préscolaires)	Élèves (établissements secondaires)	Enfants d'âge scolaire	Enfants d'âge scolaire	Tous			Tous					
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	1,3	0,7	1,19	1,19					0,9	0,7	0,62	0,62			1,19	16,66	3	1,19	0,39
Nombre de jours d'alimentation	360	40	1 440	1 440	1 440	1 440	1 440	1 200	720	80	1 140	1 440	1 140	1 140	1 080	1 200	1 200	1 080	1 380

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires / transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	20 386	23 912 164
Légumes secs	8 901	16 576 042
Huile et matières grasses	3 420	8 850 365
Aliments composés et mélanges	125	1 667 991
Autres	5 925	26 467 968
Total (produits alimentaires)	38 757	77 474 530
Transferts de type monétaire		202 910 694
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	38 757	280 385 225

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (<i>en dollars</i>)					
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 4 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	278 951 100	87 466 239	104 928 942	10 007 175	481 353 455
Mise en œuvre	29 974 353	7 968 640	7 480 626	910 500	46 334 119
Coûts d'appui directs ajustés	17 179 444	5 405 694	6 260 875	618 054	29 464 067
Total partiel	326 104 896	100 840 573	118 670 443	11 535 728	557 151 641
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	21 196 818	6 554 637	7 713 579	0	35 465 034
Total	347 301 715	107 395 211	126 384 022	11 535 728	592 616 675

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
DANE	Département administratif national de statistique de la Colombie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays